Research
Analysis
Consulting

Sondage 2024 auprès de la population concernant la Police cantonale bernoise – rapport des résultats

Wabern, octobre 2024

w hoch 2 GmbH
Research, Analysis & Consulting
Dr. David Weibel
Salome Richard
d.weibel@w-hoch2.ch
s.richard@w-hoch2.ch
www.w-hoch2.ch

Synthèse

Entre mai et juillet 2024, w hoch 2 a mené, pour le compte de la Police cantonale bernoise, une enquête auprès de la population du canton de Berne. L'objectif était d'examiner le sentiment de sécurité dans l'espace public ainsi que la satisfaction à l'égard de la police. Un échantillon représentatif de la population résidente, stratifié par district administratif, a été interrogé en ligne. Près de 12’000 personnes ont été invitées par courrier à participer et ont pu répondre à l'enquête via un lien d'accès ou en scannant un QR code. Au total, 4’585 réponses exploitables ont été recueillies (taux de réponse de 39 %).

L'enquête révèle que la population bernoise ressent un fort sentiment subjectif de sécurité et accorde une grande confiance à la Police cantonale bernoise, une large majorité étant satisfaite de son travail. Néanmoins, des différences apparaissent entre les groupes de population. Par exemple, les femmes interrogées, en particulier la nuit et lorsqu'elles se déplacent à pied ou en transports en commun, se sentent moins en sécurité. Il apparaît également que les personnes plus âgées évaluent la Police cantonale bernoise plus positivement que les jeunes. Tous groupes d'âge confondus, les participant-e-s expriment le souhait d'une plus grande communication de la part de la Police cantonale bernoise, ce qui suggère que sa proximité avec les citoyen-ne-s est appréciée. Parallèlement, les personnes interrogées attendent en général une intervention plus rapide et plus rigoureuse de la part de la Police cantonale bernoise, notamment dans les cas d’infraction graves contre l'intégrité physique, tels que les agressions sexuelles, les agressions physiques et les vols.

Voici les principaux résultats de l'enquête :

- Une large majorité de **88 % des personnes interrogées fait confiance à la Police cantonale bernoise**, et **86 % sont satisfaites de son travail**. Cette confiance et satisfaction sont particulièrement fortes chez les personnes plus âgées, qui évaluent la police de manière encore plus positive que les jeunes.
- Les résultats montrent que **la population bernoise se sent globalement très en sécurité**, bien que le sentiment de sécurité soit légèrement moindre la nuit, notamment lors de déplacements à pied ou en transports en commun. Les femmes interrogées se sentent également plus en insécurité la nuit par rapport aux hommes, et certaines différences régionales ont été relevées.
- La Police cantonale bernoise est **perçue de manière généralement positive** par les citoyen-ne-s interrogé-e-s. Elle est jugée **polie**, **serviable** et **ouverte**, mais aussi **déterminée** et parfois perçue comme **moralisatrice**. Seule une petite minorité considère la Police cantonale bernoise comme réservée et inaccessible. Les personnes plus âgées évaluent la Police cantonale bernoise de manière plus positive que les jeunes.
- Une majorité des personnes sondées estime que **la Police cantonale bernoise devrait communiquer plus avec les citoyen-ne-s**. De nombreux participant-e-s ont aussi exprimé l'opinion que la Police cantonale bernoise devrait i**ntervenir plus vite et de manière plus systématique**, notamment en ce qui concerne les agressions sexuelles, les agressions physiques et le vandalisme.
- Environ deux tiers des participant-e-s déclarent avoir eu un **contact personnel** avec la Police cantonale bernoise au cours des trois dernières années, la majorité de ces interactions ayant eu lieu dans le cadre de la circulation routière.
- La **comparaison avec l'enquête de 2021** montre que le sentiment de sécurité est resté à un niveau élevé et stable, et que la Police cantonale bernoise continue d'être perçue de manière positive. Les taux de satisfaction en 2024 sont même légèrement supérieurs à ceux de 2021. De plus, un plus grand nombre de personnes dans l'enquête actuelle expriment le souhait que la Police cantonale bernoise devrait intervenir plus vite et de manière plus systématique, en particulier concernant les agressions sexuelles, les agressions physiques et les vols.

Malgré quelques points d'amélioration, la population du canton de Berne se sent globalement en sécurité et évalue positivement le travail de la Police cantonale bernoise. Cette attitude positive à l'égard de la police se reflète également dans les commentaires libres laissés à la fin de l'enquête : la majorité des commentaires sont positifs et les plus fréquents expriment de la gratitude et de l'appréciation pour le travail accompli par la Police cantonale bernoise.

Sommaire

1 Introduction et objectif d'enquête 4
2 Méthode 4
2.1 Instrument d'enquête 4
2.2 Procédure d'échantillonnage 5
2.3 Mise en œuvre 5
3 Résultats 6
3.1 Description du sondage 6
3.2 Sentiment de sécurité dans le canton de Berne 7
3.2.1 Sentiment de sécurité pendant la journée 7
3.2.2 Sentiment de sécurité pendant la nuit 9
3.2.3 Conclusion concernant le sentiment de sécurité 11
3.3 Perception de la Police cantonale bernoise 12
3.3.1 Présence de la police 12
3.3.2 Impact de la Police cantonale bernoise sur la population 12
3.3.3 Satisfaction concernant le travail de la police 14
3.3.4 Confiance en la police 14
3.3.5 Conclusion concernant la perception de la Police cantonale bernoise 15
3.4 Attentes concernant la Police cantonale bernoise 15
3.4.1 Attentes concernant la présence 15
3.4.2 Attentes concernant le comportement 16
3.4.3 Potentiel d'action 17
3.4.4 Conclusion concernant les attentes à l'égard de la Police cantonale bernoise 18
3.5 Contact avec la Police cantonale bernoise 18
3.5.1 Contact personnel avec la Police cantonale bernoise 18
3.5.2 Lieu du contact personnel 19
3.5.3 Conclusion sur le contact avec la Police cantonale bernoise 20
3.6 Commentaire final 20
3.7 Comparaisons transversales 23
3.7.1 Comparaison entre personnes satisfaites et insatisfaites 23
3.7.2 Comparaison selon le lieu de contact avec la police 25
3.7.3 Conclusion concernant les comparaisons transversales 26
3.8 Comparaison des résultats de l'enquête courte 2024 avec l'enquête de 2021 26
3.8.1 Sentiment de sécurité 26
3.8.2 Perception de la Police cantonales bernoise 27
3.8.3 Attentes concernant la Police cantonale bernoise 28
3.8.4 Commentaire final 30
3.8.5 Conclusion de la comparaison entre 2024 et 2021 30
4 Résumé et discussion des résultats 31
4.1 Résultats généraux 31
4.1.1 Sentiment de sécurité 31
4.1.2 Perception de la Police cantonales bernoise 31
4.1.3 Attentes concernant la Police cantonale bernoise 31
4.1.4 Contact avec la Police cantonale bernoise 32
4.1.5 Comparaisons transversales 32

4.2 Comparaisons entre groupes 32
4.2.1 Genre 32
4.2.2 Âge 32
4.2.3 Citoyenneté 33
4.2.4 Arrondissement administratif 33
4.3 Comparaison des enquêtes de 2024 et 2021 33
5 Conclusion et recommandations 34

1 Introduction et objectif d'enquête

Un des objectifs de la Police cantonale bernoise est que la population bernoise se sente en sécurité et soit satisfaite du travail de la police. Pour garantir cela, la population de Berne est régulièrement consultée. Cela permet de tirer des conclusions continues sur le travail de la Police cantonale bernoise. Des enquêtes similaires ont été menées en 2011, 2015 et 2021. Tandis que les enquêtes de 2011 et 2015[1] faisaient partie de « l'International Crime Victimisation Survey »[2], l'enquête de 2021 dans le canton de Berne a été réalisée de manière indépendante par w hoch 2, à l'initiative de la Police cantonale bernoise.[3]

Entre la mi-mai et le début juillet 2024, une nouvelle enquête a été effectuée, également par la société w hoch 2. Afin de garantir une bonne comparabilité des résultats, la plupart des questions provenaient déjà de l'enquête de 2021, qui s'était avérée efficace. Concrètement, l'enquête comportait neuf questions ou blocs de questions de l'enquête 2021, ainsi que deux nouvelles questions. Il s'agissait d'une enquête plus courte, avec moins de questions qu'en 2021.

L'objectif de cette enquête abrégée était d'obtenir à nouveau un retour représentatif sur le travail de la Police cantonale bernoise et le sentiment de sécurité subjectif de la population. Il s'agissait également de savoir comment la Police cantonale bernoise est perçue par la population et si elle avait eu des contacts récents avec la Police cantonale bernoise. Quatre domaines étaient abordés :

- **Sentiment de sécurité dans le canton de Berne :** Quelle est la perception de la sécurité dans l'espace public ?
- **Perception de la Police cantonale bernoise :** Comment les citoyen-ne-s perçoivent-ils la Police cantonale ? Sont-ils satisfait-e-s de son travail ? Quelle est la confiance envers la police ?
- **Attentes concernant la Police cantonale bernoise :** Quelles sont les attentes concernant la présence et les caractéristiques de la Police cantonale bernoise ?
- **Contact avec la Police cantonale bernoise**[4] **:** Les citoyen-ne-s ont-ils eu des contacts personnels avec la Police cantonale bernoise au cours des trois dernières années ? Si oui, où ces contacts ont-ils eu lieu ?

2 Méthode

2.1 Instrument d'enquête

Comme mentionné ci-dessus, une grande partie du questionnaire consistait en des questions posées en 2021. Ces questions ont été principalement conservées, avec quelques ajustements ponctuels.[5] Les nouvelles questions concernant les contacts avec la police ont été élaborées par la Police cantonale bernoise, puis révisées et intégrées dans l'enquête par w hoch 2, à la fois sur le fond et sur la méthodologie.

Le questionnaire final a été programmé dans un outil d'enquête en ligne en allemand, français et anglais, et pouvait être rempli en ligne. Il était également possible d'obtenir des versions imprimées dans cinq postes de police du canton de Berne.

Outre les quatre blocs thématiques (sentiment de sécurité dans le canton de Berne, perception de la Police cantonale bernoise, attentes concernant la Police cantonale bernoise, et contact avec la Police cantonale bernoise), le questionnaire contenait, sur la page d'accueil, des explications sur l'objectif de l'enquête, des

[1] Lien pour l'enquête 2015 : https://www.krc.ch/krcwp/wp-content/uploads/2016/02/ICVS_2015_Bericht_National_FR_final.pdf
[2] cf. https://www2.unil.ch/icvs/
[3] Communiqué de presse de la Police cantonale bernoise concernant l'enquête auprès de la population de 2021 : https://www.police.be.ch/fr/start/themen/news/medienmitteilungen.html?newsID=9eddfd55-96be-4c50-9cde-19d2191efd37
[4] Ces questions ont été posées pour la première fois ou n'étaient pas incluses dans l'enquête de 2021.
[5] Par exemple, dans un item concernant la perception en ligne de la police, Twitter a été remplacé par *X*. Dans la question sur une action accrue dans certains domaines, le domaine virtuel (Internet) a été inclus comme nouveau domaine, en comparaison avec l'enquête de 2021.

indications pour remplir le questionnaire et des informations sur la protection des données. À la fin du questionnaire, des informations démographiques étaient demandées, et les participant-e-s pouvaient laisser un commentaire dans un champ de texte libre. Cette question ouverte était optionnelle.

2.2 Procédure d'échantillonnage

L'objectif était de questionner un échantillon représentatif de la population du canton de Berne. Pour obtenir des données valables également pour les différents districts administratifs[6], une participation de 4'000 personnes était visée. [7] Pour atteindre cette taille d'échantillon, 11'889 personnes ont été sélectionnées et invitées à participer.

Conformément à la législation cantonale sur la protection des données (LCPD), l'Office de l'informatique et de l'organisation du canton de Berne (OIO) a tiré un échantillon aléatoire stratifié par taille des communes et par district administratif à partir du système d'enregistrement des communes (GERES). Le seul critère d'inclusion était d'avoir au moins 16 ans. Ainsi, toute personne enregistrée dans une commune du canton et âgée d'au moins 16 ans[8] au moment du tirage pouvait être sélectionnée.

2.3 Mise en œuvre

Le 13 mai 2024, la Police cantonale bernoise a informé la population de l'enquête à venir par le biais d'un communiqué de presse. [9] Simultanément, les invitations ont été envoyées par courrier aux personnes sélectionnées. Ces invitations contenaient des informations sur le contexte de l'enquête ainsi qu'une explication sur les raisons de leur sélection. Chaque personne recevait le document en allemand et en français. Il était précisé que la participation était volontaire et que les données seraient analysées de manière anonyme[10].

Les personnes invitées pouvaient participer à l'enquête en saisissant un lien personnel ou en scannant un QR code. En alternative, il leur était également proposé de se rendre dans un poste de police si elles ne pouvaient pas remplir le questionnaire chez elles. Des versions papier étaient disponibles dans cinq postes de police du canton. L'enquête s'est terminée le 7 juillet 2024.

Après la collecte des données, celles-ci ont été vérifiées quant à leur plausibilité. En raison d'informations manquantes dans les questionnaires papier, 28 personnes ont dû être exclues. Ensuite, la représentativité des données a été vérifiée. L'échantillon représentait bien la population bernoise en termes de genre et de district administratif, mais les jeunes (16 à 45 ans) et les plus âgé-e-s (76+) étaient légèrement sous-représenté-e-s, tandis que les personnes âgées de 46 à 75 ans étaient légèrement sur-représenté-e-s.[11] Les données ont donc été pondérées en fonction de l'âge. [11, 12] Avec cette pondération, les résultats sont représentatifs de la population bernoise en termes de genre, d'âge et de district administratif.

Les questions à choix multiple ont été recodées (par exemple, les options de réponse en totale insécurité, plutôt en insécurité, partiellement en sécurité, plutôt en sécurité, en totale sécurité ont été converties en 1, 2, 3, 4, 5). Cela permet des analyses non seulement des fréquences, mais aussi des calculs de moyennes. Par

[6] Le canton de Berne est composé des arrondissements administratifs suivants : Bern-Mittelland, Biel/Bienne, Emmental, Frutigen-Niedersimmental, Interlaken-Oberhasli, Jura bernois, Oberaargau, Obersimmental-Saanen, Seeland, Thun.

[7] Sur la base d'une marge d'erreur de 5 % et d'un intervalle de confiance de 95 %.

[8] Les résident-e-s à la semaine n'étaient pas concerné-e-s.

[9] https://www.police.be.ch/fr/start/themen/news/medienmitteilungen.html?newsID=948b283f-2f88-4f25-b60d-27b898cc4a87

[10] Les données fournies ont été enregistrées séparément des coordonnées de contact et analysées de manière anonyme.

[11] Proportion 16 à 17 ans: dans la population 2.2%, dans l'échantillon 1.1%; Facteur de pondération 1.94; proportion 18 à 24 ans: dans la population 8.0%, dans l'échantillon 5.0%; Facteur de pondération 1.58; proportion 25 à 45 ans: dans la population 32.7%, dans l'échantillon 28.3%; Facteur de pondération 1.15; proportion 46 à 60 ans: dans la population 25.0%, dans l'échantillon 29.2%; Facteur de pondération 0.86; proportion 61 à 75 ans: dans la population 20.5%, dans l'échantillon 25.5%; Facteur de pondération 0.80; proportion plus de 75 ans: dans la population 11.7%, dans l'échantillon 10.8%; Facteur de pondération 1.08

[12] Les pondérations entraînent une différence entre le nombre de personnes interrogées par catégorie d'âge et les tailles d'échantillon (n) indiquées dans les graphiques, qui se basent sur des valeurs pondérées. Étant donné que la pondération est effectuée au niveau individuel, cela a également un impact sur les tailles d'échantillon des différents groupes inclus dans l'analyse

exemple, une moyenne de 3 signifie que les participant-e-s ont répondu neutre en moyenne, tandis qu'une moyenne supérieure à 3 indique que les personnes se sentent en sécurité.

Les réponses ont été analysées globalement, mais aussi par différences de genre, d'âge, de district administratif et de nationalité. Seuls les résultats présentant des différences significatives sont rapportés. [13] Les réponses libres à la fin du questionnaire ont été analysées qualitativement, c'est-à-dire catégorisées et quantifiées.

3 Résultats

Ci-après sont présentés les résultats de l'enquête auprès de la population. Tout d'abord, l'échantillon est décrit, suivi des résultats pour les thèmes du *sentiment de sécurité dans le canton de berne* (chapitre 3.2), de la *perception de la Police cantonale bernoise* (chapitre 3.3), des *attentes concernant la Police cantonale bernoise* (chapitre 3.4) ainsi que des *contacts avec la Police cantonale bernoise* (chapitre 3.5). En outre, les commentaires optionnels laissés à la fin du questionnaire ont été analysés de manière qualitative (chapitre 3.6). Des comparaisons croisées entre les citoyen-ne-s satisfait-e-s et insatisfait-e-s ont également été effectuées (chapitre 3.7) et les résultats ont été comparés avec ceux de l'enquête de 2021 (chapitre 3.8).

3.1 Description du sondage

Au total, 4'613 personnes ont participé à l'enquête, ce qui correspond à un **taux de réponse de 39 %**. Comme mentionné précédemment, 28 personnes ont dû être exclues. Ainsi, les données de 4'585 personnes ont été intégrées dans les analyses. Cet échantillon permet de tirer des conclusions représentatives sur le sentiment de sécurité de la population bernoise ainsi que sur l'évaluation du travail de la police.

Ci-après, l'échantillon est décrit et la répartition du nombre de personnes ayant répondu par catégorie est présentée, avec la proportion correspondante au sein de l'échantillon.

Le tableau 1 montre la répartition selon le **genre**.

Genre	Nombre dans l'échantillon	Proportion en pourcentage
Masculin	2181	47.6
Féminin	2384	52.0
Autre[14]	20	0.4

Tableau 1 : répartition par genre

La répartition par **âge** est présentée dans le Tableau 2.

Âge en années	Nombre dans l'échantillon	Proportion en pourcentage
16 à 17	51	1.1
18 à 24	231	5.0
25 à 45	1299	28.3
46 à 60	1339	29.2
61 à 75	1170	25.5
76 et plus	495	10.8

Tableau 2 : répartition par âge

Remarque : minimum : 16 ans, maximum : 98 ans. Moyenne = 53.2 ans.

[13] Les différences sont classées comme significatives si (a) un effet statistiquement faible au minimum peut être démontré (valeurs de référence selon les tests): Cohen's $d > .15$ Cohen's $f > .10$, Cramer's $V > .10$) et (b) si les différences sont statistiquement significatives ou supérieures à ce que l'on pourrait attendre par hasard ($p < .01$).

[14] 20 personnes ont indiqué s'identifier à un genre autre que masculin ou féminin. Étant donné le faible nombre de personnes concernées, il n'est pas possible de formuler des conclusions représentatives, et les réponses individuelles auraient un impact disproportionné. C'est pourquoi ce groupe n'est pas pris en compte dans les comparaisons selon le genre qui suivent. Cependant, ce groupe est inclus dans les autres analyses.

Le Tableau 3 suivant permet de visualiser dans quels **arrondissements administratifs** vivent les participant-e-s.

Arrondissement administratif	Nombre dans l'échantillon	Proportion en pourcentage
Bern-Mittelland	1939	42.3
Biel/Bienne	420	9.2
Emmental	419	9.1
Frutigen-Niedersimmental	166	3.6
Interlaken-Oberhasli	198	4.3
Jura bernois	231	5.0
Oberaargau	332	7.2
Obersimmental-Saanen	61	1.3
Seeland	347	7.6
Thun	472	10.3

Tableau 3 : répartition par arrondissement administratif

Ci-dessous se trouve la répartition par **citoyenneté** (Tableau 4).

Citoyenneté	Nombre dans l'échantillon	Proportion en pourcentage
Citoyen-ne suisse	4045	88.2
Citoyen-ne étranger-ère	540	11.8

Tableau 4 : répartition par arrondissement administratif

3.2 Sentiment de sécurité dans le canton de Berne

3.2.1 Sentiment de sécurité pendant la journée

Les résultats montrent que la population du canton de Berne se sent très en sécurité dans l'espace public durant la journée. Plus de 83 % des personnes interrogées ont déclaré se sentir plutôt en sécurité ou en totale sécurité dans les transports en commun – où les valeurs étaient les plus basses. Les valeurs les plus élevées, avec près de 95 %, concernent la sécurité ressentie dans le quartier résidentiel. Seuls 3 % à 5 % des participant-e-s se sentent plutôt ou très peu en sécurité lorsqu'ils se déplacent à pied, en transports en commun ou avec d'autres moyens de transport (cf. Illustration 1[15]). En général, les personnes interrogées se sentent un peu plus en sécurité dans leur quartier résidentiel. La différence entre les différents moyens de transport est faible.

[15] Dans ce graphique et les suivants, les questions sont classées en fonction de la moyenne et présentées par ordre décroissant.

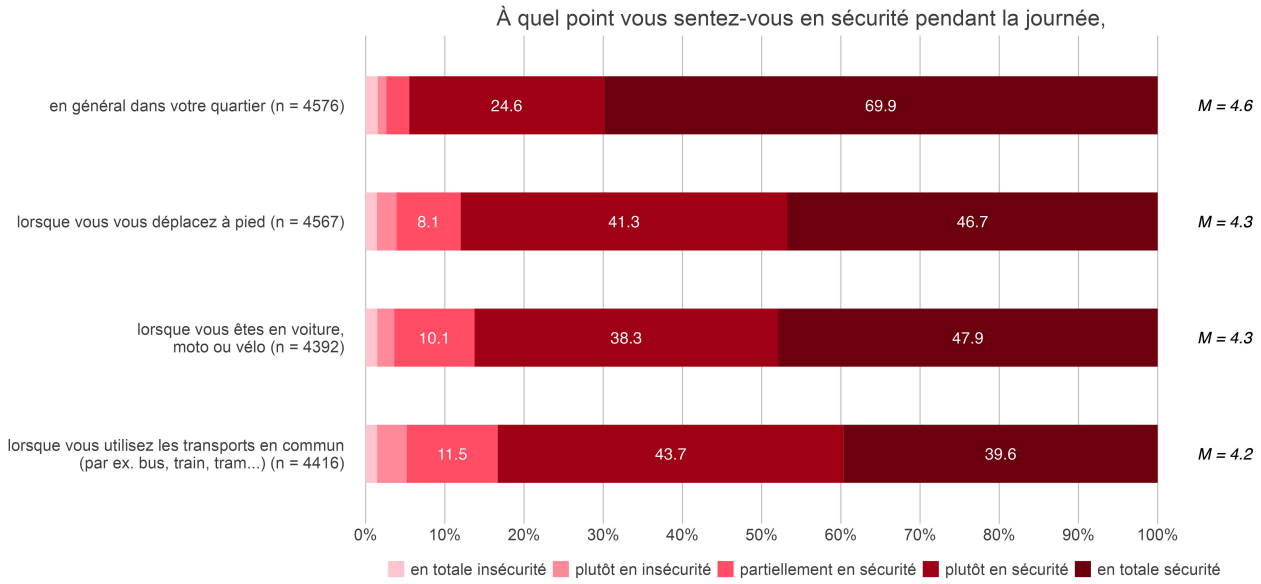

Illustration 1 : Sentiment de sécurité pendant la journée

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage, ainsi que la valeur moyenne (M). Les tailles d'échantillon (n) varient pour chacune des questions, parce que les personnes ayant choisi l'option *ne s'applique pas pour mon cas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les moyennes >3 signifient que les personnes se sentent en sécurité.

La comparaison du sentiment de sécurité entre différents groupes montre les éléments suivants :

- La sécurité ressentie durant la journée est globalement évaluée un peu plus positivement par les participant-e-s de nationalité étrangère (*M=4.4* à *4.7*[16]) par rapport aux Suisses et Suissesses (*M=4.1* à *4.6*). Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la sécurité perçue dans les transports en commun (personnes de nationalité étrangère : *M=4.4* ; Suisses et Suissesses : *M=4.1*).
- Les participant-e-s du Jura bernois ont donné les valeurs les plus basses concernant la sécurité ressentie durant la journée. En ce qui concerne le quartier résidentiel, les résultats du Jura bernois et du district de Bienne sont légèrement inférieurs à ceux des autres districts administratifs. L'Illustration 2 ci-dessous montre ces résultats.

[16] *M=4.4* à *4.7* signifie que les moyennes des quatre questions pour les ressortissant-e-s étranger-ère-s se situent entre 4.4 et 4.7.

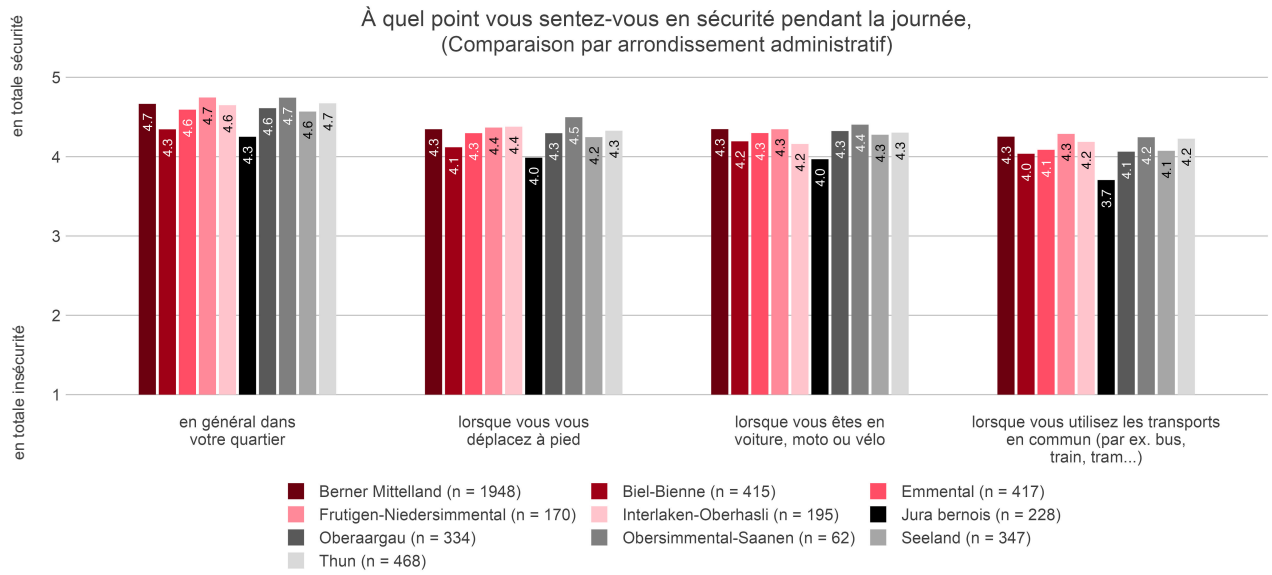

Illustration 2 : Sentiment de sécurité durant la journée, comparaison par arrondissement administratif

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes ayant choisi l'option *ne s'applique pas pour mon cas* sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes se sentent en sécurité.

3.2.2 Sentiment de sécurité pendant la nuit

Les résultats indiquent également que la population bernoise se sent un peu moins en sécurité pendant la nuit que durant la journée, bien que le sentiment de sécurité reste élevé : plus de 80 % des personnes sondées ont indiqué se sentir plutôt en sécurité ou en totale sécurité dans leur quartier résidentiel ou lorsqu'ils se déplacent en voiture, en moto ou à vélo pendant la nuit. À pied et en transports en commun, ce pourcentage est un peu plus élevé que la moitié (à pied : 53 %, transports en commun : 55 %), tandis qu'environ 17 % (transports en commun) et 18 % (à pied) des participant-e-s se sentent en total insécurité ou plutôt en insécurité ; 29 % des personnes ont également choisi l'option de réponse *partiellement en sécurité* (cf. Illustration 3).

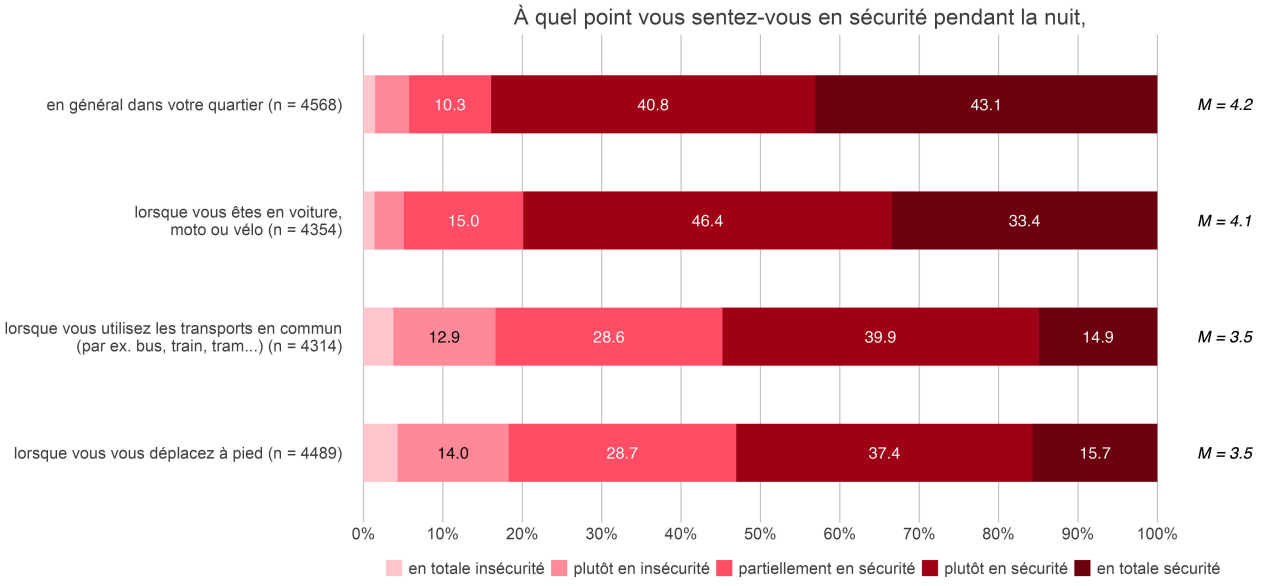

Illustration 3 : Sentiment de sécurité pendant la nuit

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage, ainsi que la valeur moyenne (M). Les tailles d'échantillon (n) varient pour chacune des questions, parce que les personnes ayant choisi l'option *ne s'applique pas pour mon cas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les moyennes >3 signifient que les personnes se sentent en sécurité.

Les différences entre groupes suivantes se manifestent dans le sentiment de sécurité pendant la nuit :

- Les femmes interrogées se sentent globalement moins en sécurité que les hommes pendant la nuit. Les écarts les plus marqués concernent les transports en commun et les déplacements à pied (cf. Illustration 4).

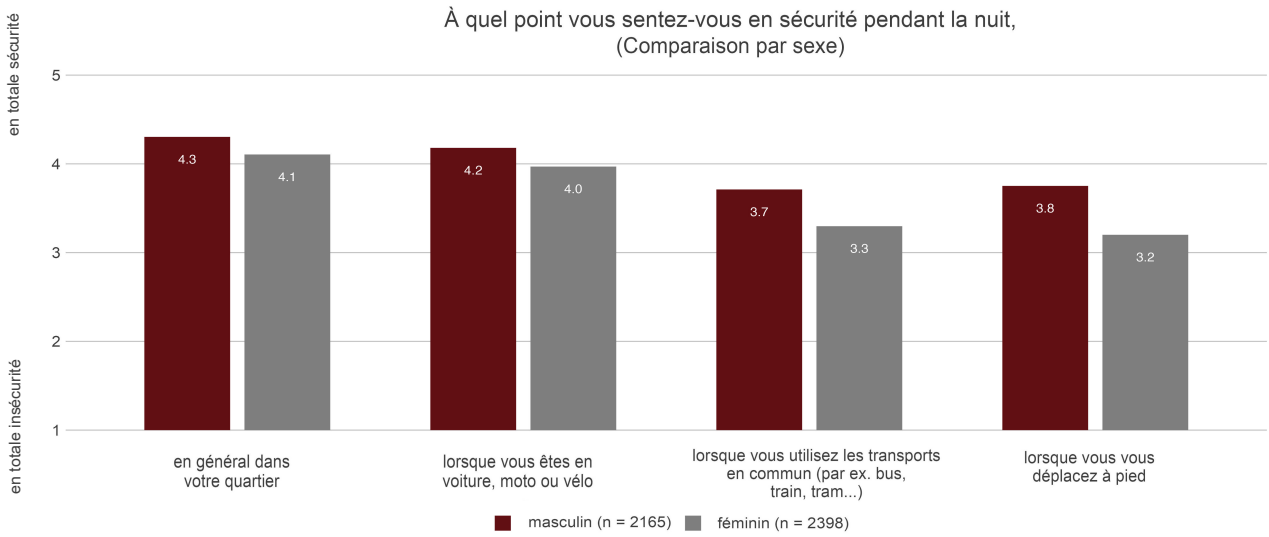

Illustration 4 : Perception de la sécurité pendant la nuit, comparaison selon le genre

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes ayant choisi l'option *ne s'applique pas pour mon cas* sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes se sentent en sécurité.

- La sécurité ressentie durant la nuit est généralement évaluée un peu plus positivement par les participant-e-s de nationalité étrangère que par les Suisses et Suissesses. Les différences sont les plus marquées dans les transports en commun (Suisses et Suissesses : *M=3.4* ; personnes de nationalité étrangère : *M=3.9*) et lors des déplacements à pied (Suisses et Suissesses : *M=3.4* ; personnes de nationalité étrangère : *M=3.8*).
- Les participant-e-s des districts administratifs de l'Oberland et du Mittelland bernois se sentent un peu plus en sécurité la nuit que ceux et celles résidant dans les autres districts administratifs. Les valeurs les plus basses ont à nouveau été observées pour les participant-e-s du Jura bernois, en particulier pour les transports en commun (cf. Illustration 5).

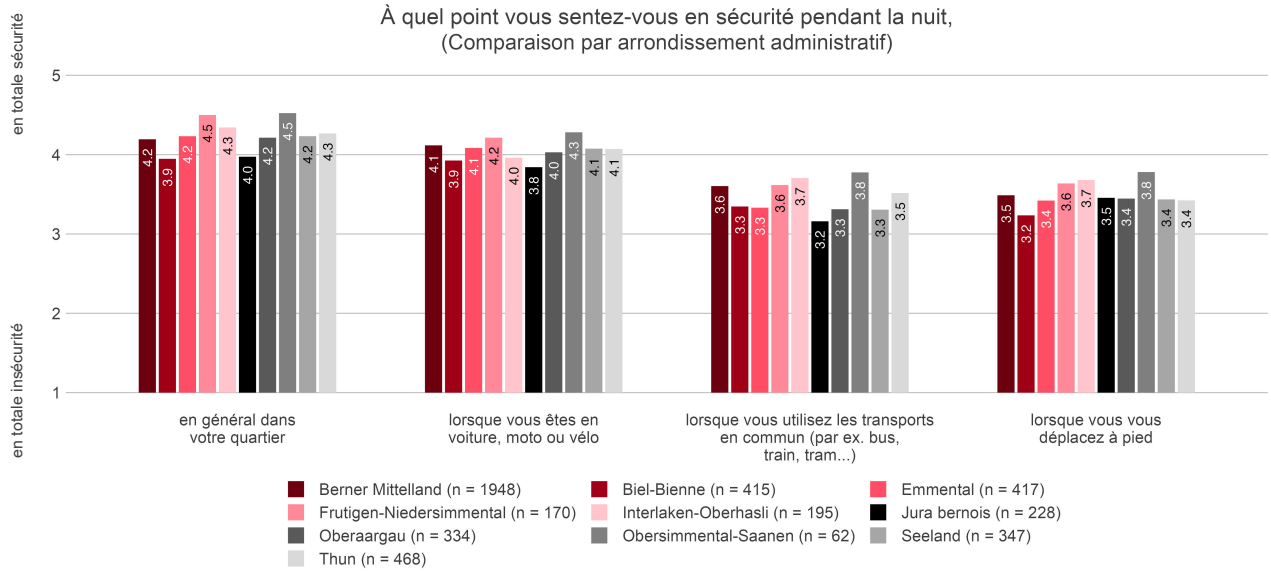

Illustration 5 : Sentiment de sécurité durant la nuit, comparaison par arrondissement administratif

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes ayant choisi l'option *ne s'applique pas pour mon cas* sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes se sentent en sécurité.

3.2.3 Conclusion concernant le sentiment de sécurité

L'enquête actuelle montre que la population bernoise a un fort sentiment de sécurité, notamment durant la journée. Plus de 83 % des personnes interrogées ont indiqué se sentir plutôt en sécurité ou en totale sécurité dans l'espace public. Les personnes se sentent particulièrement en sécurité dans leur quartier, tandis que les différences entre les moyens de transport sont faibles. Durant la nuit, les personnes interrogées se sentent moins en sécurité, surtout lorsqu'elles se déplacent à pied ou utilisent les transports en commun. Cependant, une majorité continue de se sentir plutôt en sécurité ou en totale sécurité même la nuit. Les femmes interrogées se sentent plus en insécurité la nuit que les hommes, avec des différences particulièrement marquées dans les transports en commun et lors des déplacements à pied. Les personnes de nationalité étrangère évaluent leur sécurité globalement un peu plus positivement que les Suisses et Suissesses, tant durant la journée que la nuit, avec des écarts particulièrement prononcés dans les transports en commun et à pied. La comparaison par district administratif montre que le sentiment de sécurité est le plus faible dans le Jura bernois, bien qu'une nette majorité des personnes sondées s'y sentent tout de même en sécurité.

3.3 Perception de la Police cantonale bernoise

3.3.1 Présence de la police

Les participant-e-s ont été interrogé-e-s sur les lieux où ils/elles perçoivent le plus souvent la police. Une grande majorité de 92.7 % des participant-e-s a indiqué percevoir la police principalement dans des voitures de patrouille. La police est également perçue lors d'événements tels que des manifestations ou des événements sportifs par 45.6 % des participant-e-s. Elle est moins souvent observée sur les lieux d'incident (29.2 %) ou en patrouille à pied (23.9 %). La police est perçue encore moins fréquemment en ligne et lors de patrouilles à vélo, avec seulement 5.3 % et 3.5 % respectivement. L'Illustration 6 présente ces résultats.

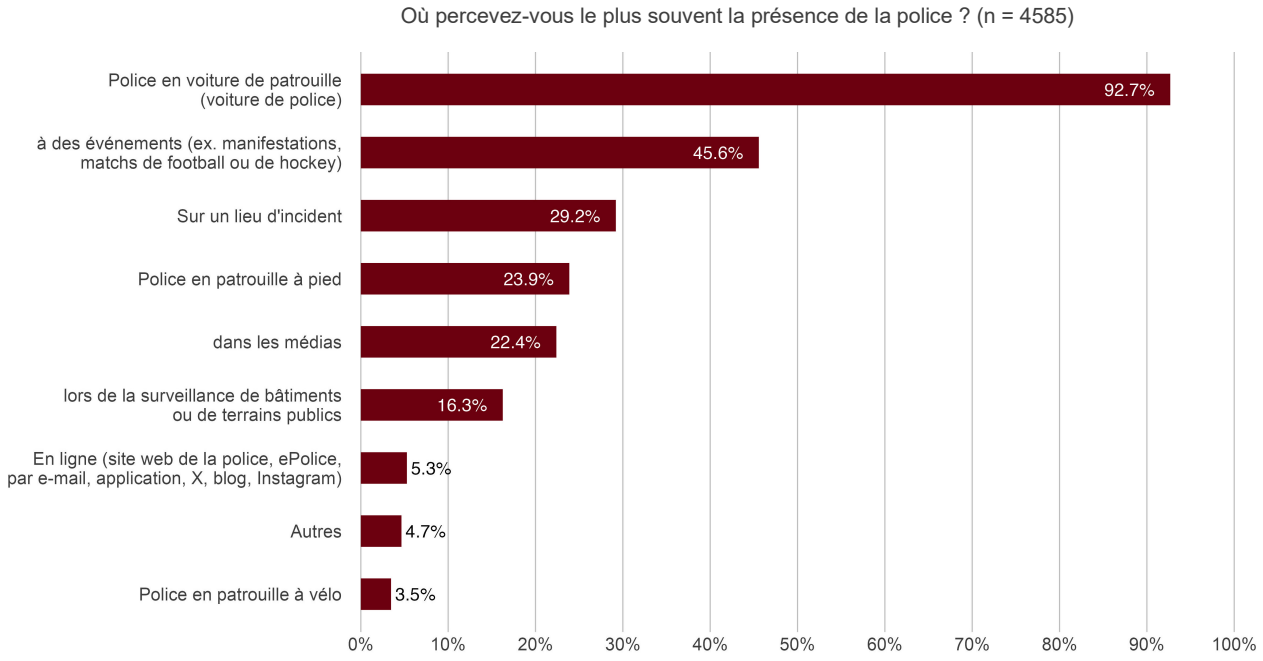

Illustration 6 : Où la police est perçue

Remarque : les résultats sont traduits en pourcentage de fréquence relative, plusieurs réponses étant possibles.

La différence entre groupes suivante a été obtenue :

- Dans l'arrondissement administratif de Berne-Mittelland, une proportion significativement plus élevée de personnes (28 %) a déclaré percevoir la police lors de la surveillance de bâtiments publics ou de terrains, par rapport aux autres arrondissements (< 10 %).

3.3.2 Impact de la Police cantonale bernoise sur la population

Les participant-e-s ont été invité-e-s à évaluer l'impact de la Police cantonale bernoise à l'aide d'adjectifs à connotation plutôt positive ou négative. Il en ressort que la Police cantonale bernoise est globalement perçue de manière positive (cf. Illustration 7). Elle est surtout perçue comme étant polie, serviable et ouverte, mais aussi comme étant déterminée. Toutefois, un nombre relativement important de participant-e-s estime également que la Police cantonale bernoise a un côté moralisateur (40 % ont répondu être *plutôt d'accord* ou *d'accord*), tandis qu'elle est moins souvent perçue comme réservée (26 %) ou inaccessible (21 %).

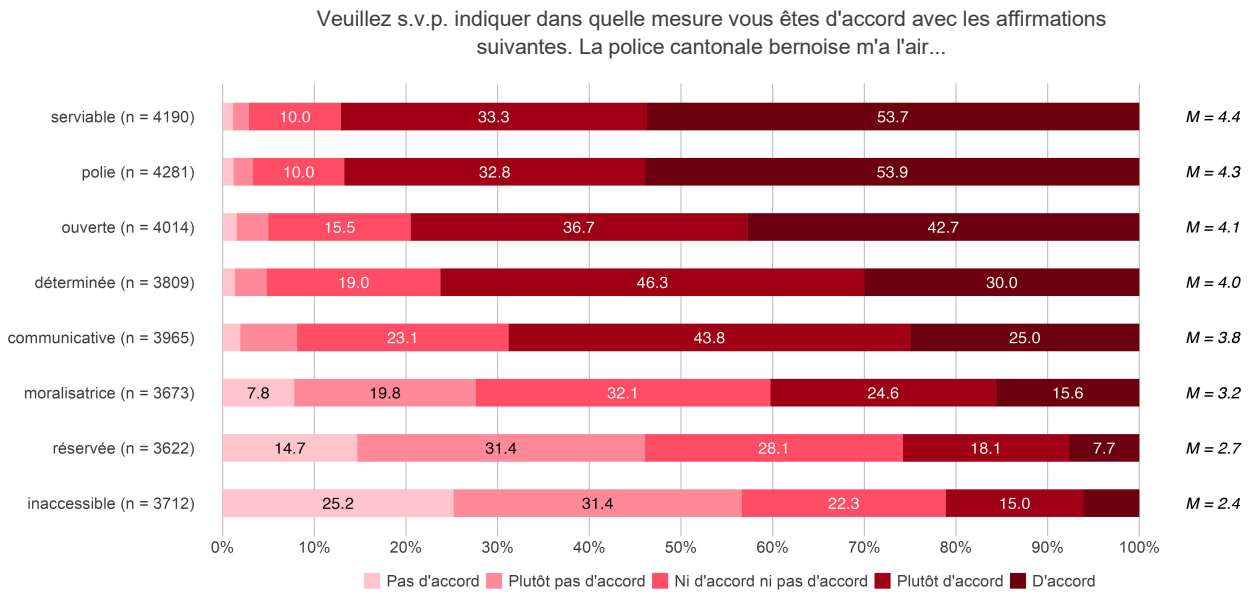

Illustration 7 : Caractéristiques de la Police cantonale bernoise

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les tailles de groupe (n) varient pour chacune des questions, parce que les personnes ayant choisi l'option *je ne sais pas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

Les différences significatives suivantes ont été observées entre les groupes :

- Les participant-e-s de nationalité étrangère évaluent la Police cantonale bernoise de manière plus positive que les participant-e-s suisses en ce qui concerne les caractéristiques à connotation positive comme ouverte (*M=4.4* contre *M=4.1*), polie (*M=4.6* contre *M=4.3*), serviable (*M=4.6* contre *M=4.3*), communicative (*M=4.2* contre *M=3.8*) et déterminée (*M=4.2* contre *M=3.9*). Cependant, ils/elles ont une perception plus critique sur des caractéristiques comme moralisatrice (*M=3.9* contre *M=3.1*), réservée (*M=3.4* contre *M=2.6*) et inaccessible (*M=2.7* contre *M=2.4*).
- Les résultats montrent que les personnes âgées ont une opinion plus positive de la Police cantonale bernoise que les plus jeunes. Les jeunes tendent à percevoir la Police cantonale bernoise comme plus inaccessible, réservée et moralisatrice, tandis que les personnes âgées la jugent plus polie, serviable, ouverte et communicative (cf. Illustration 8).

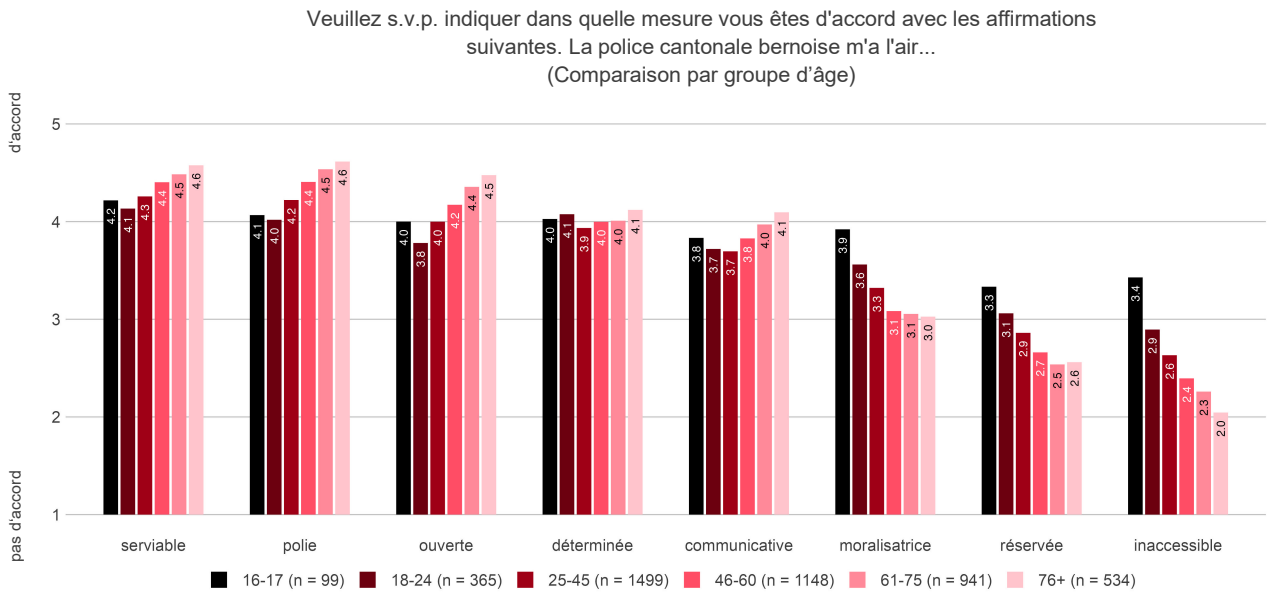

Illustration 8 : Caractéristique de la Police cantonale bernoise, comparaison par tranches d'âge

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu (je ne sais pas) sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

3.3.3 Satisfaction concernant le travail de la police

Les participant-e-s ont également été invité-e-s à indiquer leur degré de satisfaction à l'égard du travail de la police. Des résultats très élevés ont été obtenus, avec 86 % des participant-e-s qui se disent plutôt satisfait-e-s ou satisfait-e-s (cf. Illustration 9). Seules moins de 3 % des personnes interrogées sont insatisfaites ou plutôt insatisfaites du travail de la police.

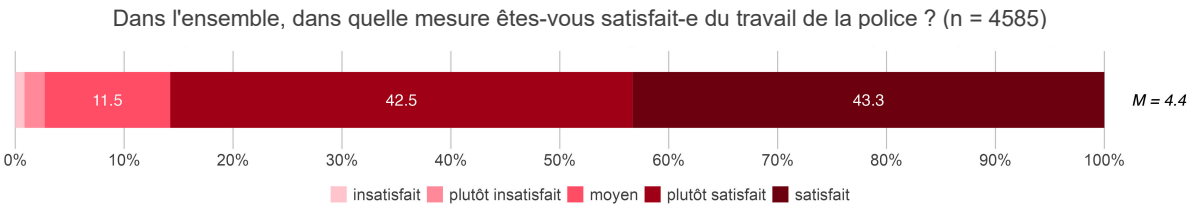

Illustration 9 : Satisfaction du travail de la police

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

Les comparaisons entre groupes pour la satisfaction révèlent une seule différence significative entre les groupes d'âge :

- Plus les participant-e-s sont âgé-e-s, plus ils/elles sont satisfait-e-s du travail de la police. Les niveaux de satisfaction augmentent avec chaque groupe d'âge, et sont les plus bas chez les 16-17 ans et les 18-24 ans (*M=4.0*), et les plus élevés chez les personnes de plus de 75 ans (*M=4.5*).

3.3.4 Confiance en la police

Une très grande majorité (88 %) des participant-e-s déclare avoir très ou plutôt confiance dans la police (cf. Illustration 10). Seules 3 % des personnes disent ne pas avoir confiance ou plutôt ne pas avoir confiance dans la police.

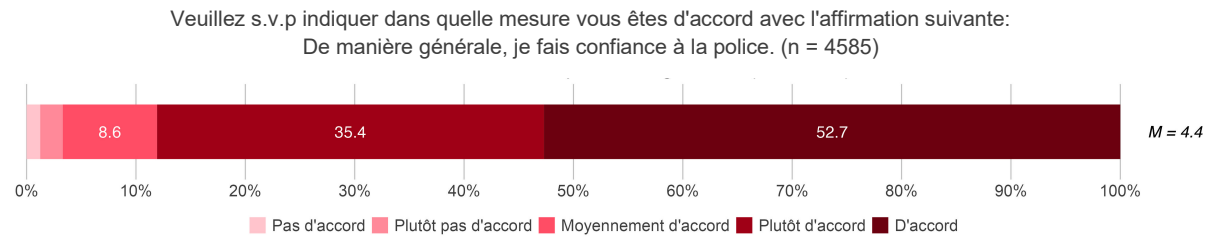

Illustration 10 : Confiance en la police

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

Comme pour la satisfaction, un effet lié à l'âge est observé :

- Plus les participant-e-s sont âgé-e-s, plus leur confiance dans la police est élevée. Les scores augmentent avec chaque groupe d'âge, et sont les plus bas chez les 16-17 ans (*M=4.0*) et les plus élevés chez les plus de 75 ans (*M=4.5*).

3.3.5 Conclusion concernant la perception de la Police cantonale bernoise

La population évalue globalement la Police cantonale bernoise de manière très positive. Une grande majorité des personnes interrogées fait confiance à la police (88 %) et est satisfaite du travail policier (86 %). Les résultats montrent également que les personnes âgées sont encore plus satisfaites et ont plus confiance en la police que les plus jeunes. Les niveaux de confiance et de satisfaction les plus bas se trouvent chez les moins de 25 ans. En général, la Police cantonale bernoise est perçue comme polie, serviable, ouverte, communicative, mais aussi déterminée et parfois moralisatrice. En revanche, l'affirmation selon laquelle la Police cantonale bernoise serait réservée et inaccessible est en moyenne rejetée. Il apparaît également que les personnes âgées perçoivent la police de manière un peu plus positive que les jeunes. Comparativement aux participant-e-s suisses, les personnes de nationalité étrangère perçoivent la police à la fois comme plus ouverte, polie, serviable et communicative, mais aussi comme plus réservée et inaccessible.

3.4 Attentes concernant la Police cantonale bernoise

3.4.1 Attentes concernant la présence

Plus de la moitié des participant-e-s (56 %) estime que la Police cantonale bernoise devrait plus communiquer avec les citoyen-ne-s (*plutôt d'accord* et *d'accord*). 51 % des personnes interrogées ont approuvé l'idée que la Police cantonale bernoise devrait être plus facilement joignable, par exemple en étendant les heures d'ouverture des guichets ou en utilisant davantage les réseaux sociaux et les chats en direct pour les jeunes. De plus, 51 % des participant-e-s ont plutôt ou tout à fait soutenu l'affirmation selon laquelle la Police cantonale bernoise devrait être plus présente par des policiers et policières en uniforme, tandis que 49 % souhaitent que la Police cantonale bernoise soit plus souvent en patrouille à pied. L'Illustration 11 présente ces résultats.

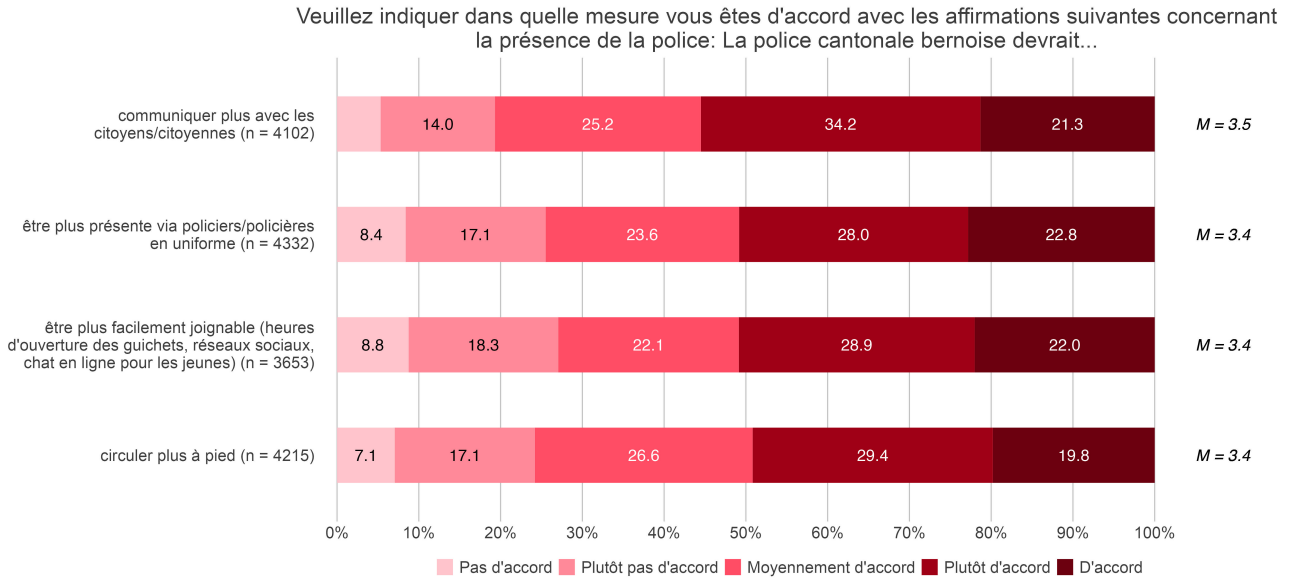

Illustration 11 : Attentes concernant la présence de la Police cantonale bernoise

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Des tailles d'échantillon (n) varient pour chacune des questions, les personnes ayant choisi l'option *je ne sais pas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

Différences observées entre les groupes :

- Des participant-e-s de nationalité étrangère sont plus enclins à souhaiter que la Police cantonale bernoise fasse plus de patrouilles à pied (Suisses et Suissesses : *M=3.3* ; personnes de nationalité étrangère : *M=3.8*) et qu'elle communique plus avec les citoyen-ne-s (Suisses et Suissesses : *M=3.5* ; personnes de nationalité étrangère : *M=4.0*). De plus, les participant-e-s de nationalité étrangère souhaitent davantage une meilleure joignabilité de la Police cantonale bernoise (*M=3.8*) que les Suisses et Suissesses (*M=3.2*).
- Les personnes âgées, en particulier les participant-e-s de plus de 76 ans (*M=3.9*) et celles âgées de 61 à 75 ans (*M=3.7*), souhaitent une présence accrue des policiers en uniforme par rapport aux groupes plus jeunes (16-17 ans : *M=3.1* ; 18-24 ans : *M=2.9*). Aucun autre aspect n'a montré de différence significative entre les groupes d'âge.

3.4.2 Attentes concernant le comportement

En plus des questions sur la présence, les participant-e-s ont été interrogé-e-s sur leurs attentes concernant le comportement de la Police cantonale bernoise. Les résultats montrent un tableau équilibré (cf. Illustration 12) : par exemple, la proportion de personnes estimant que la Police cantonale bernoise devrait être plus sévère est presque équivalente à celle des personnes qui ne le souhaitent pas. Les moyennes se situent autour de 3.0, ce qui correspond à la réponse *moyennement d'accord*. Toutefois, les données montrent que la population souhaite en priorité que la Police cantonale bernoise intervienne plus vite (*M=3.4*) et agisse de manière plus systématique (*M=3.3*).

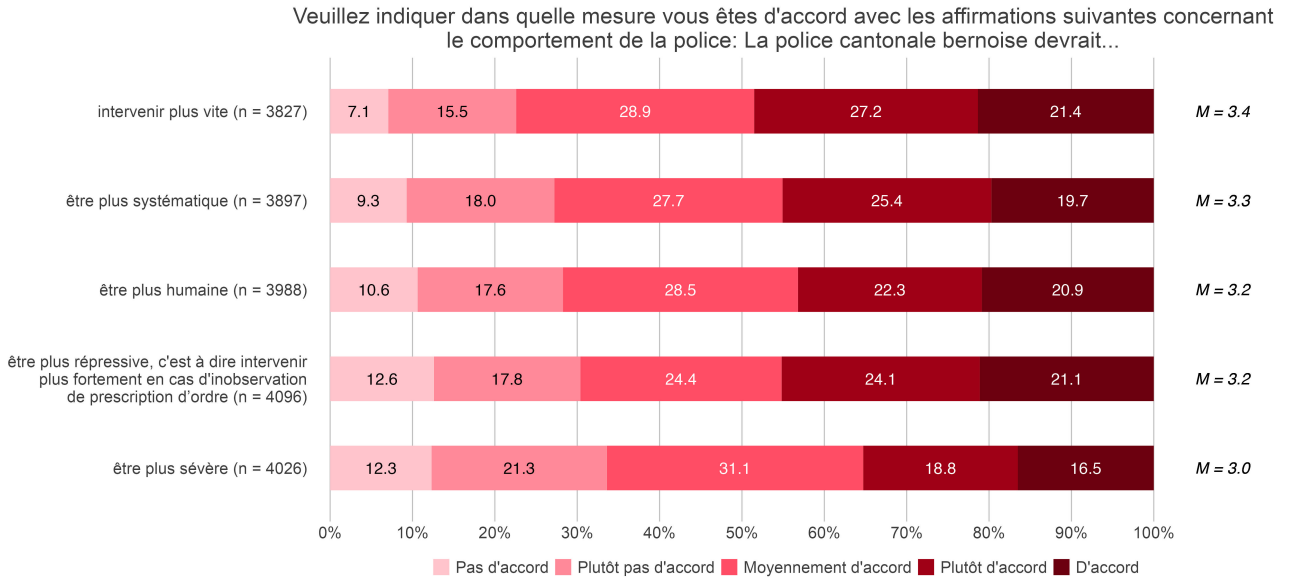

Illustration 12 : Attentes concernant le comportement de la Police cantonale bernoise

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Des tailles d'échantillon (n) varient pour chacune des questions, les personnes ayant choisi l'option *je ne sais pas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

Comparaisons entre groupes en matière de comportement :

- Les participant-e-s de nationalité étrangère souhaitent davantage que la Police cantonale bernoise intervienne plus vite (*M=3.8* contre *M=3.3* pour les Suisses), agisse de manière plus systématique (*M=3.5* contre *M=3.2*) et fasse preuve de plus d'humanité (*M=3.8* contre *M=3.2*).
- Les jeunes participant-e-s sont plus susceptibles que les personnes âgées de souhaiter que la Police cantonale bernoise soit plus humaine et plus équitable. Ils/elles souhaitent également moins de répression, de systématisation et de sévérité (cf. Illustration 13).

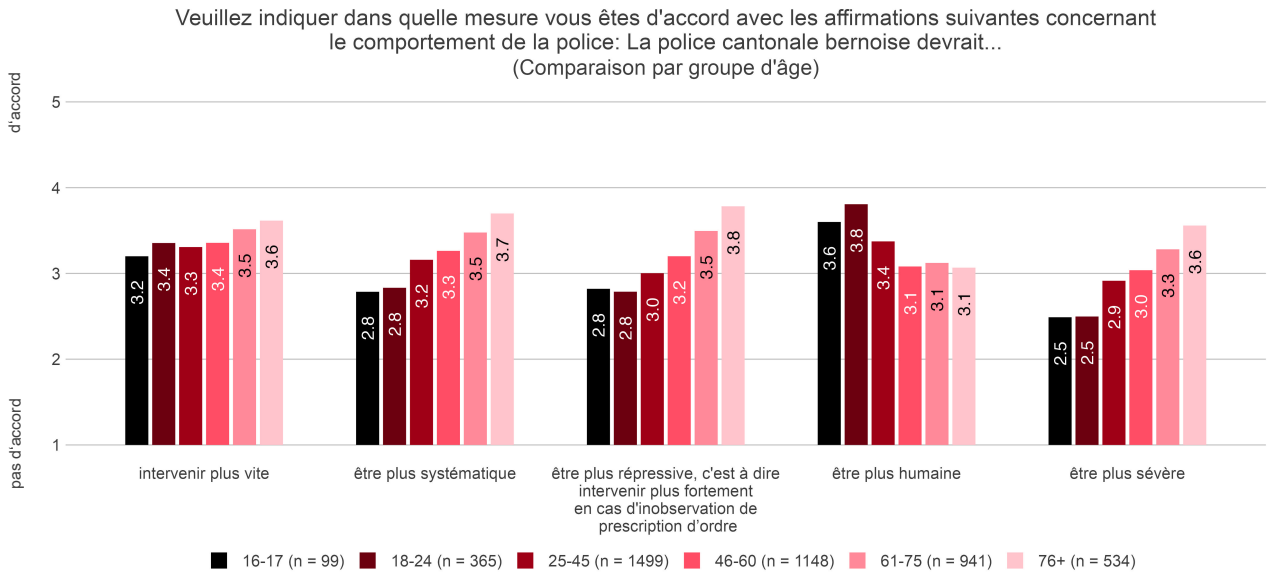

Illustration 13 : Attentes concernant le comportement de la Police cantonale bernoise, comparaison par tranches d'âge

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu (je ne sais pas) sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

3.4.3 Potentiel d'action

Les participant-e-s ont été interrogé-e-s sur les domaines dans l'espace public où ils/elles estiment qu'il y a un potentiel d'action pour la police (cf. Illustration 14). Le domaine le plus souvent mentionné est celui des

agressions sexuelles, suivi par les *agressions physiques* et le *vandalisme*/les *dommages matériels*. Un peu plus d'un tiers des personnes sondées pense que la police devrait davantage intervenir dans l'espace virtuel ; cette question n'avait pas été posée lors de l'enquête de 2021. Environ 15 % des participant-e-s estiment qu'il n'y a aucun besoin d'action supplémentaire.

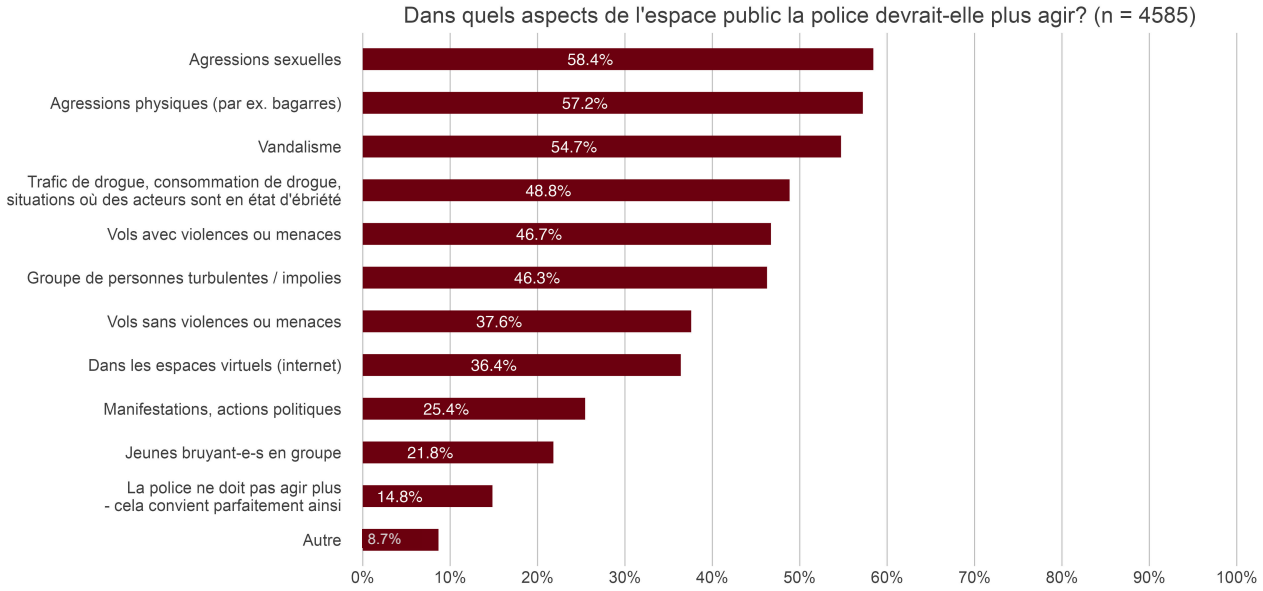

Illustration 14 : Où la police doit agir davantage

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage : plusieurs réponses étaient possibles.

Un seul effet lié à l'âge a été observé :

- Plus les participant-e-s sont âgé-e-s, plus ils/elles sont susceptibles de penser que la police devrait agir plus fermement contre le vandalisme (16-17 ans : 27 % ; 18-24 ans : 39 % ; 25-45 ans : 48 % ; 46-60 ans : 56 % ; 61-75 ans : 65 % ; plus de 75 ans : 69 %). Aucun autre effet lié à l'âge n'a été constaté.

3.4.4 Conclusion concernant les attentes à l'égard de la Police cantonale bernoise

Une petite majorité des personnes interrogées est plutôt ou totalement d'accord pour que la Police cantonale bernoise soit plus présente à travers des policier-ère-s en uniforme, plus facilement joignable et qu'elle communique plus avec les citoyen-ne-s. Le souhait de plus de communication et la joignabilité a été exprimé plus fréquemment par les participant-e-s de nationalité étrangère que par les Suisses. Les personnes âgées sont plus enclines à souhaiter une présence accrue de la police en uniforme. Concernant le comportement attendu, les résultats montrent une certaine diversité d'opinions : alors qu'environ la moitié (48 %) – et plus particulièrement les participant-e-s de nationalité étrangère – pense que la Police cantonale bernoise devrait intervenir plus vite, la variabilité des réponses est plus grande pour d'autres comportements. Bien que certain-e-s souhaitent que la Police cantonale bernoise agisse de manière plus sévère et systématique ou plus humaine, presque autant de personnes sondées estiment que ces changements de comportement ne sont pas souhaitables. Le potentiel d'action est principalement perçu dans les domaines des agressions sexuelles, des agressions physiques ainsi que du vandalisme et des dommages matériels ; plus de 50 % des personnes interrogées estiment que la police devrait agir davantage dans ces domaines.

3.5 Contact avec la Police cantonale bernoise

3.5.1 Contact personnel avec la Police cantonale bernoise

Au cours des trois dernières années, environ 68 % des participant-e-s ont eu un contact personnel avec la Police cantonale bernoise. La raison la plus fréquente pour ce contact était la circulation routière, où 38.5 % des participant-e-s ont déclaré avoir eu un contact avec la Police cantonale bernoise. Des raisons moins fréquentes incluent des demandes d'informations ou des échanges (17 %) ainsi que des contrôles de personnes

(13 %). D'autres types de contact étaient moins fréquents, comme en tant que plaignante (11 %), des contacts en tant que victimes (11 %) ou lors d'événements tels que des manifestations ou des événements sportifs (10 %). Seule une très petite partie des participant-e-s a eu un contact en tant que témoins (7 %) ou en tant que personne soupçonnée d'un délit (2 %). L'Illustration 15 présente ces résultats.

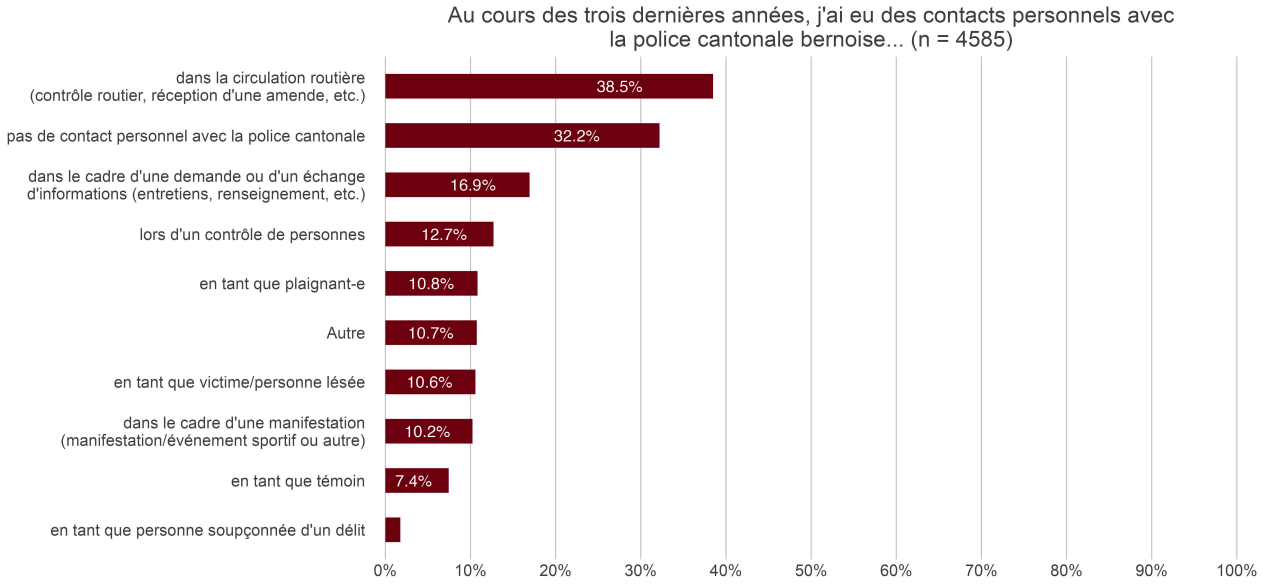

Illustration 15 : Contact personnel avec la Police cantonale bernoise au cours des trois dernières années

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage : plusieurs réponses étaient possibles.

Deux différences significatives entre les groupes ont été observées :

- La proportion de participant-e-s n'ayant eu aucun contact avec la Police cantonale bernoise au cours des trois dernières années est significativement plus élevée chez les personnes de plus de 75 ans (52 %) par rapport aux autres groupes d'âge (16-17 ans : 37 % ; 18-24 ans : 26 % ; 25-45 ans : 27 % ; 46-60 ans : 26 % ; 61-75 ans : 38 %).
- Un plus grand nombre d'hommes (46 %) que de femmes (32 %) a indiqué avoir eu un contact avec la Police cantonale bernoise dans le cadre de la circulation routière.

3.5.2 Lieu du contact personnel

Au cours des trois dernières années, environ 68 % des participant-e-s ont eu un contact personnel avec la Police cantonale bernoise. La majorité de ces contacts a eu lieu dans le cadre de la circulation routière (54 %). D'autres lieux ou types de contact incluent les lieux publics (hors circulation routière, 29 %), les postes de police (28 %), des contacts téléphoniques (23 %), des locaux privés (14 %) et des contacts par écrit (14 %) (cf. Illustration 16).

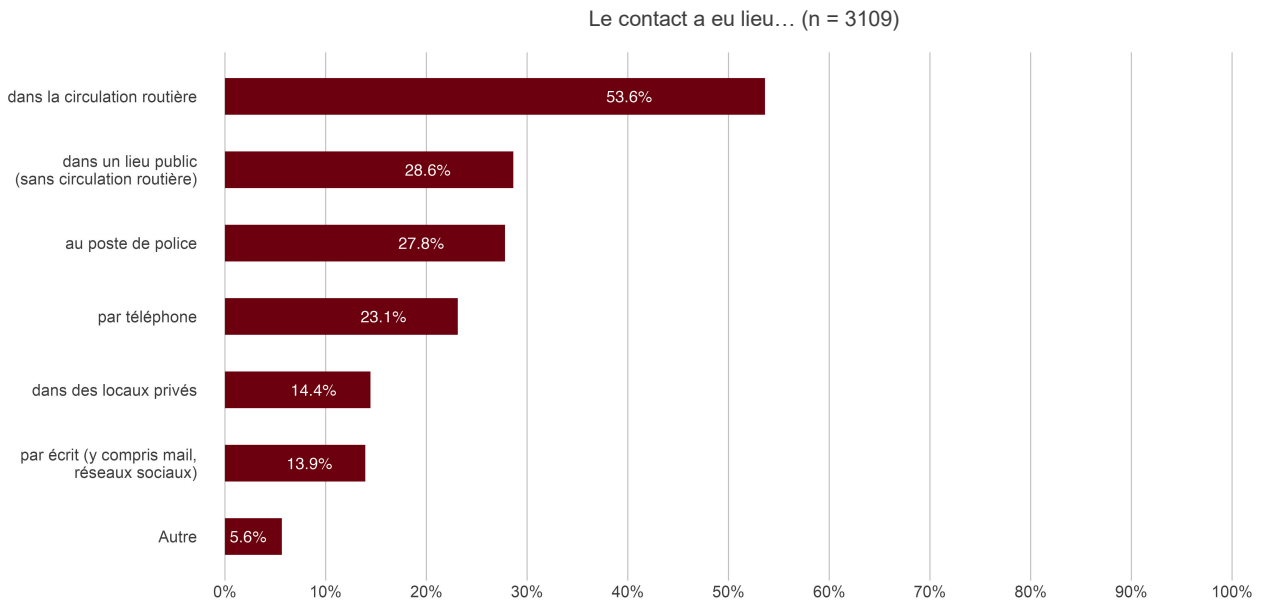

Illustration 16 : Où le contact personnel avec la Police cantonale a eu lieu

Remarque : les fréquences relatives sont indiquées en pourcentage. Choix multiple possible. Le nombre d'échantillons n se réfère aux personnes qui ont indiqué avoir eu un contact avec la Police cantonale bernoise à la question précédente (cf. Illustration 15).

Deux différences significatives entre les groupes ont été observées :

- Plus les participant-e-s sont jeunes, plus ils/elles ont indiqué que le contact personnel a eu lieu dans un espace public (16-17 ans : 43 % ; 18-24 ans : 33 % ; 25-45 ans : 24 % ; 46-60 ans : 19 % ; 61-75 ans : 12 % ; plus de 75 ans : 7 %).
- Un plus grand nombre d'hommes (43 %) que de femmes (31 %) a déclaré que le contact personnel a eu lieu dans le cadre de la circulation routière.

3.5.3 Conclusion sur le contact avec la Police cantonale bernoise

Les résultats montrent qu'une grande proportion des personnes interrogées, environ deux tiers, a eu un contact personnel avec la Police cantonale bernoise au cours des trois dernières années. Parmi ceux et celles ayant eu un contact, ce dernier s'est le plus souvent déroulé dans le cadre de la circulation routière.

3.6 Commentaire final

À la fin de l'enquête, les participant-e-s ont eu la possibilité de laisser un commentaire libre dans un champ texte (« Vous êtes à la fin du sondage. Voudriez-vous ajouter quelque chose ? »). Sur les 4585 participant-e-s, un total de 1467 personnes (32 %) a laissé un commentaire. Ces commentaires ont été analysés de manière qualitative. La tonalité générale des commentaires envers la police a d'abord été codée, comme illustré par les exemples de commentaires originaux suivants :

- *Positif* : «Ich schätze die Arbeit der Polizei sehr und bedanke mich dafür. In meinem Alltag fühle ich mich sicher, in der Gewissheit, dass ich im Notfall auf die Hilfe der Polizei zählen darf.»
- *Neutre ou ambivalent* : « Notre jeunesse est la clé de notre sécurité future » ; «Längere Öffnungszeiten der Polizeiwache […] sind wünschenswert.»
- *Négatif* : «Ich habe das Gefühl, die Polizei ist nicht ausreichend sensibilisiert [au Racial Profiling] und auch in ihrer Haltung dazu ist nicht professionell.»

Les résultats montrent que la majorité des commentaires (58 %) exprime une attitude positive envers la police, avec de la confiance ou une reconnaissance pour le travail policier. Les commentaires neutres ou ambivalents (35 %) ne laissent pas apparaître de position claire vis-à-vis de la police. Ils incluent des observations sur la situation politique ou actuelle, des demandes de mesures spécifiques, ou des expériences ni

tout à fait positives ni négatives. Une minorité de commentaires (7 %) exprime une attitude négative envers la police, avec des critiques portant sur des expériences personnelles négatives, des priorités perçues comme mal orientées, ou des critiques systémiques. L'Illustration 17 présente ces résultats.

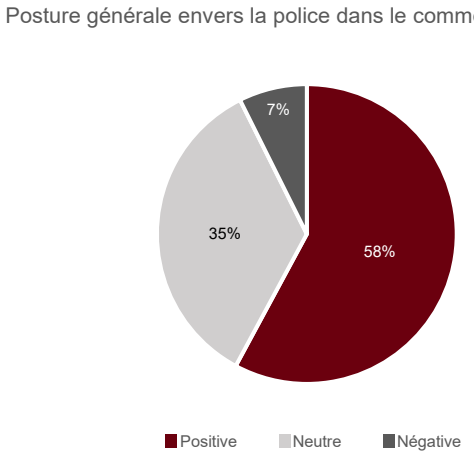

Illustration 17 : Valence des déclarations dans la question ouverte finale

Les thèmes abordés dans les commentaires ont ensuite été analysés, codés et comptabilisés. L'Illustration 18 montre les principaux thèmes, à savoir ceux ayant recueilli au moins 10 mentions.

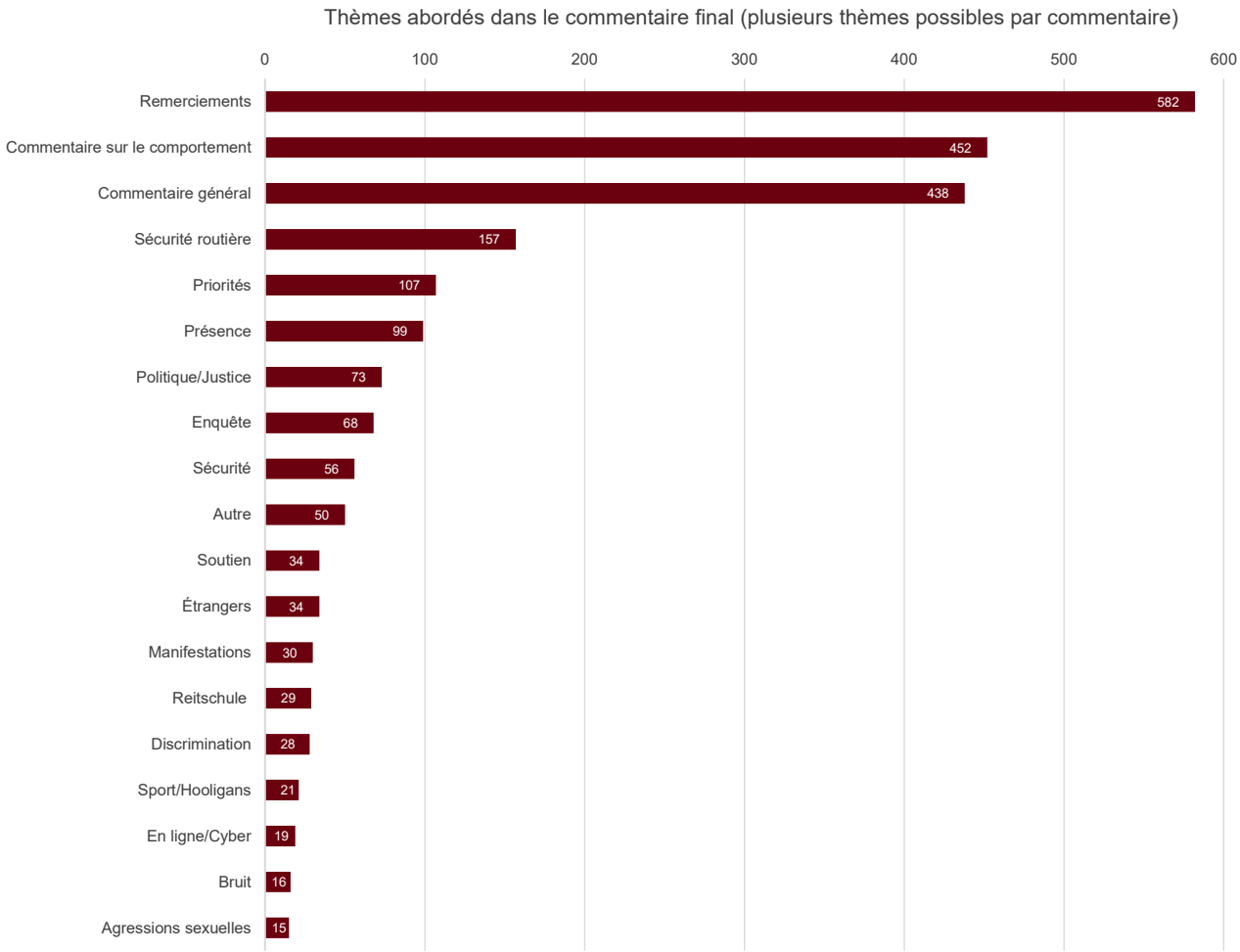

Illustration 18 : Occurrence des thèmes abordés lors du commentaire final

Remarque : Le graphique montre le nombre de mentions par thème. Les personnes ayant écrit « pas de commentaire » ne sont pas représentées. Les thèmes avec moins de 46 mentions (par exemple, le thème « Étranger-ère-s ») ont été abordés par moins d'un pourcent des participant-e-s.

Les principales observations sont les suivantes :

- La majorité des commentaires sert à **remercier et à exprimer une reconnaissance** envers la police. Les personnes reconnaissent l'engagement de la police pour la sécurité et sont conscientes des défis liés à la profession dans un environnement difficile.
- De nombreux **commentaires sur le comportement** de la police sont globalement positifs, touchant à l'attitude et au comportement en intervention. Cependant, il y a aussi des critiques concernant un comportement jugé trop dominant ou une réactivité perçue comme insuffisante vis-à-vis des préoccupations des personnes concernées.
- Les commentaires sur la **sécurité routière** concernent tous types d'usager-ère-s de la route (piéton-ne-s, cyclistes, e-scooters, voitures, tuning, chauffards) et incluent des demandes pour un contrôle accru ou réduit du respect des règles (vitesse, bruit, conduite, etc.).
- Les remarques sur les **priorités** sont souvent accompagnées de suggestions pour l'action ou les contrôles de la police. Certain-e-s estiment que la police accorde trop ou trop peu d'attention à certains infractions ou groupes (par exemple, infractions routières, délinquants économiques, ou étrangers).
- Les commentaires sur la **présence policière** comportent souvent des suggestions sur les endroits où la police devrait être plus visible, ou un souhait général d'une plus grande présence.
- Les critiques sur la **politique/justice** se concentrent généralement sur la gestion politique et stratégique de la police ou sur la poursuite pénale pour certaines infractions ou groupes.
- Les remarques sur **l'enquête** incluent, en plus d'une reconnaissance d'avoir pu s'exprimer, des suggestions d'amélioration sur le contenu ou les aspects techniques du questionnaire.
- Les commentaires sur la **sécurité** se rapportent souvent à la perception individuelle de la sécurité, à la situation sociétale ou à des comparaisons régionales ou temporelles.
- Certain-e-s participant-e-s estiment que la police **mérite davantage de soutien**, en particulier de la part de la politique et de la justice.
- Le thème des **Étranger-ère-s** est récurrent, notamment en lien avec la gestion des infractions. Certain-e-s estiment que la police devrait accorder plus d'attention à ce groupe, tandis que d'autres critiquent une gestion perçue comme injuste.
- Les coûts et efforts liés aux **manifestations** sont parfois critiqués, avec des demandes pour que les responsables soient davantage tenus pour responsables des frais. Le comportement de la police lors des manifestations est aussi parfois remis en question.
- La **Reitschule** est parfois perçue comme une zone de non-droit qui ne devrait pas être tolérée, selon certain-e-s participant-e-s.
- Outre des remarques générales sur la **discrimination** par la police, certain-e-s participant-e-s partagent des expériences personnelles où ils/elles ont ressenti des mesures policières comme discriminatoires.
- Quelques commentaires abordent le thème des émeutes lors d'**événements sportifs et de l'hooliganisme**. Des demandes pour des sanctions plus sévères ou pour tenir les clubs sportifs responsables sont formulées. Le coût des interventions est également critiqué.
- Les commentaires sur la **cybersécurité** concernent la criminalité en ligne, avec des demandes pour davantage de sensibilisation, de présence et de disponibilité de la police dans le domaine virtuel.
- Les commentaires concernant le **bruit** se rapportent au trafic routier et/ou aux nuisances nocturnes.
- En ce qui concerne les **agressions sexuelles**, en plus des situations vécues par les victimes réelles ou potentielles et des questions de sécurité, des remarques sont également faites sur la manière dont la police gère ces situations.

3.7 Comparaisons transversales

3.7.1 Comparaison entre personnes satisfaites et insatisfaites[17]

Dans ce qui suit, les personnes ayant exprimé leur satisfaction concernant le travail de la police sont comparées à celles qui ne le sont pas. Le groupe *des satisfaites* inclut les personnes ayant répondu *satisfait-e* ou *plutôt satisfait-e* à la question « Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait-e du travail de la police ? » (voir chapitre 3.3.3). Le groupe des *insatisfaites* est composé des personnes ayant sélectionné *insatisfait-e* ou *plutôt insatisfait-e*. Il convient de noter que moins de 3 % des personnes interrogées se disent insatisfaites ou plutôt insatisfaites, représentant un petit groupe. Les personnes ayant répondu *moyen* ne sont pas incluses dans les comparaisons. Les différences suivantes ont été observées :

- Les personnes satisfaites du travail de la police se sentent également un peu plus en sécurité durant la journée que les personnes insatisfaites (voir Illustration 19). De même, les personnes satisfaites du travail de la police se sentent plus en sécurité la nuit que celles qui sont insatisfaites (voir Illustration 20).

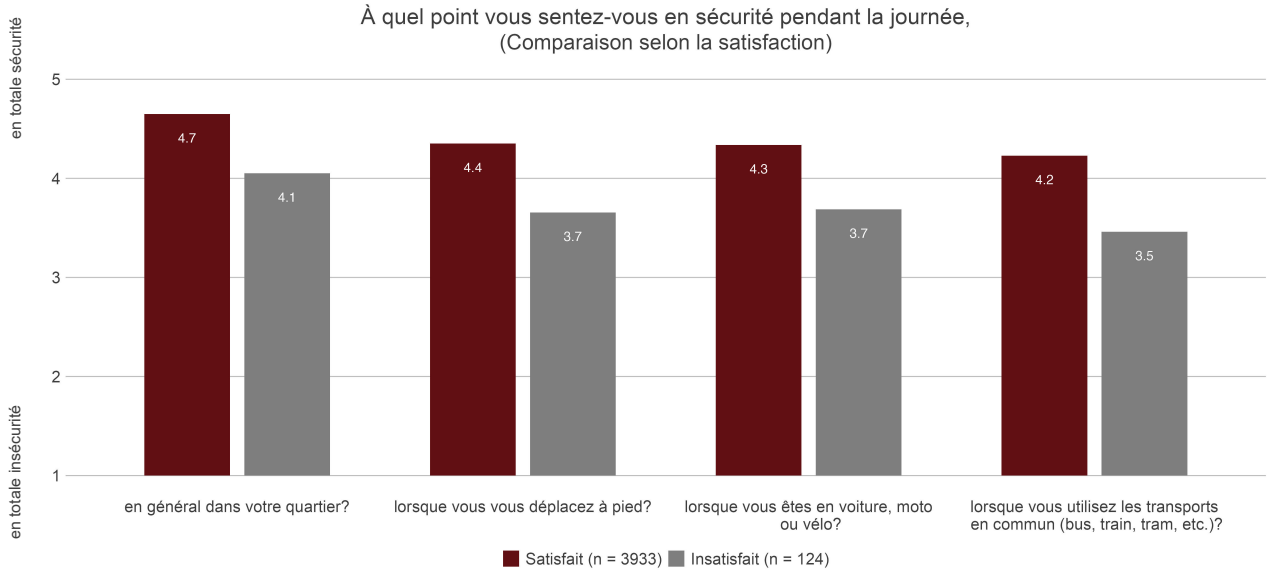

Illustration 19 : Sentiment de sécurité pendant la journée, comparaison selon la satisfaction

Remarque : Le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes ayant choisi l'option *ne s'applique pas pour mon cas* sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

[17] Les personnes faisant confiance à la police et celles ne lui faisant pas confiance ont également été comparées. Étant donné que les personnes satisfaites sont en grande partie celles qui font également confiance à la police, les résultats de cette comparaison sont très similaires à ceux du comparatif entre personnes satisfaites et insatisfaites. Par conséquent, les résultats de cette comparaison ne seront pas présentés ici.

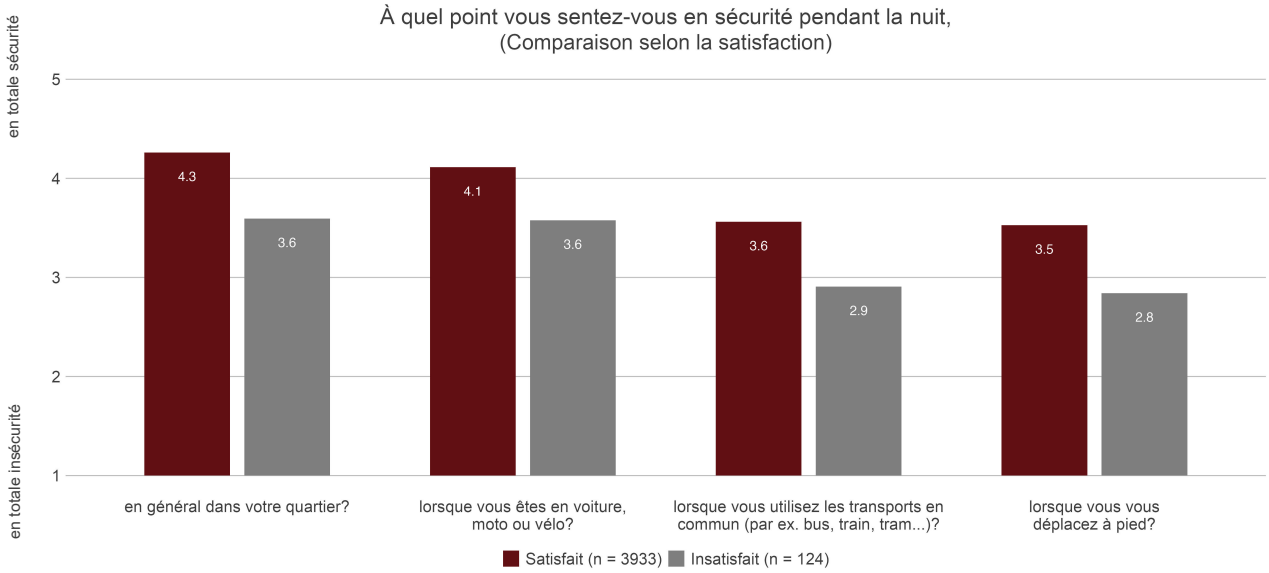

Illustration 20 : Sentiment de sécurité pendant la nuit, comparaison selon la satisfaction

Remarque : Le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes ayant choisi l'option *ne s'applique pas pour mon cas* sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

- Les personnes satisfaites perçoivent la Police cantonale bernoise de manière plus positive que les personnes insatisfaites. Elles considèrent en particulier la Police cantonale bernoise comme étant plus serviable, polie, ouverte et communicative (voir Illustration 21).

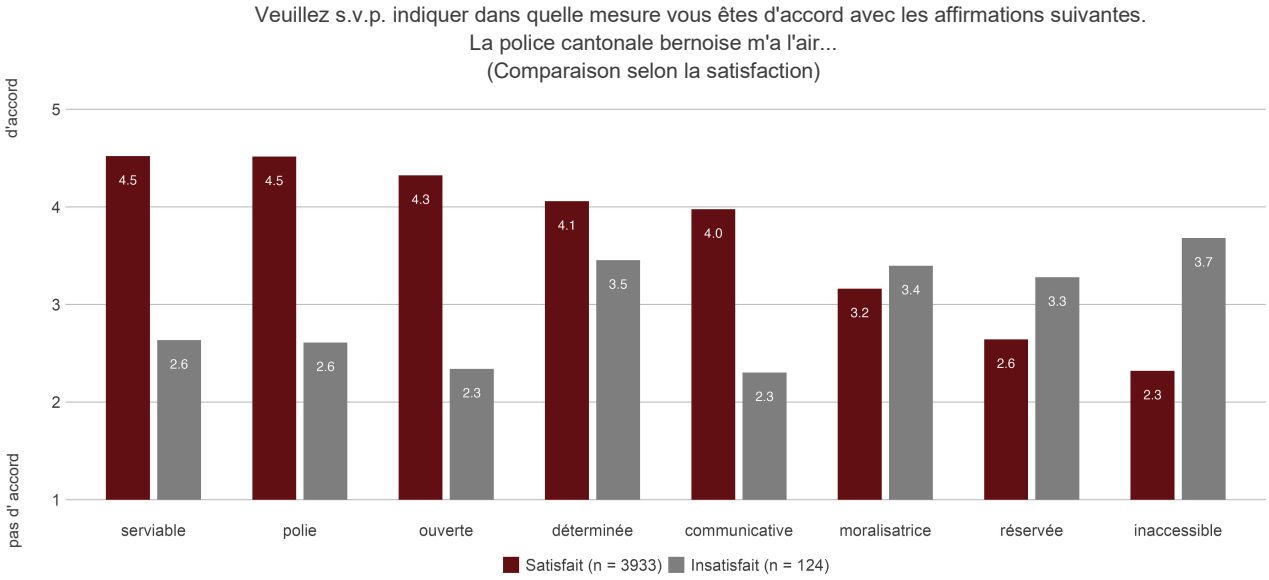

Illustration 21 : Attentes concernant la présence de la Police cantonale bernoise, comparaison selon le degré de satisfaction

Remarque : Le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu (je ne sais pas) sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

- Les personnes insatisfaites du travail de la police souhaitent davantage de communication que les personnes satisfaites et une présence moins marquée des policiers et policières en uniforme (voir Illustration 22).

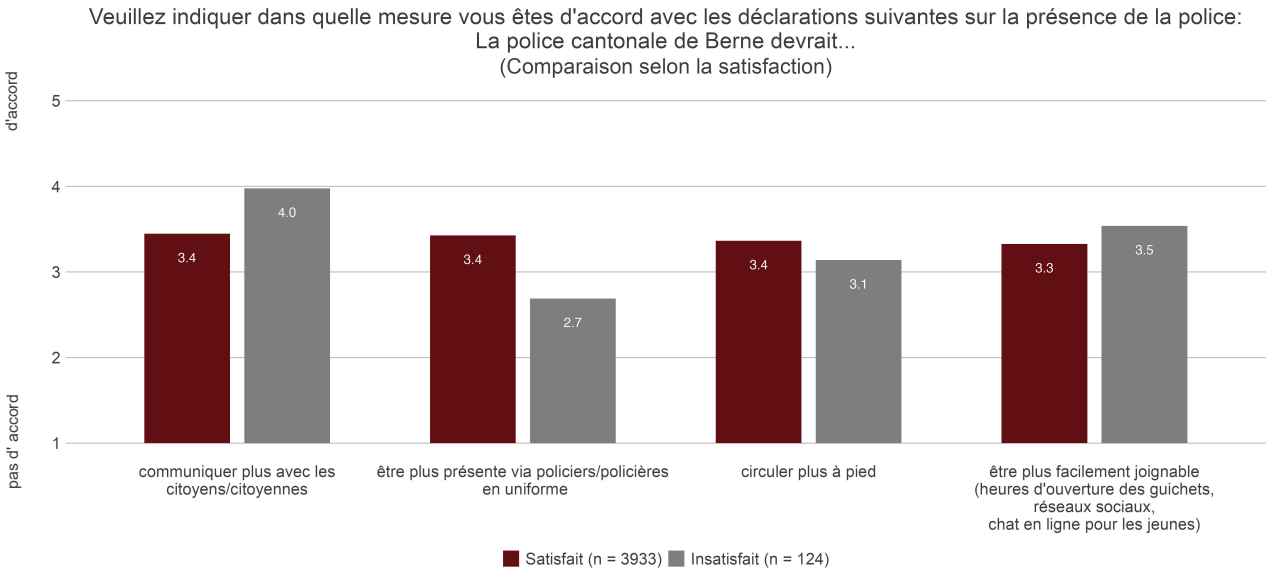

Illustration 22 : Attentes concernant la présence de la Police cantonale bernoise, comparaison selon le degré de satisfaction

Remarque : Le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu (je ne sais pas) sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

- En ce qui concerne le comportement souhaité, des différences apparaissent également entre les deux groupes (voir Illustration 23) : les personnes insatisfaites souhaitent davantage d'humanité de la part de la Police cantonale bernoise et moins de répression que les personnes satisfaites.

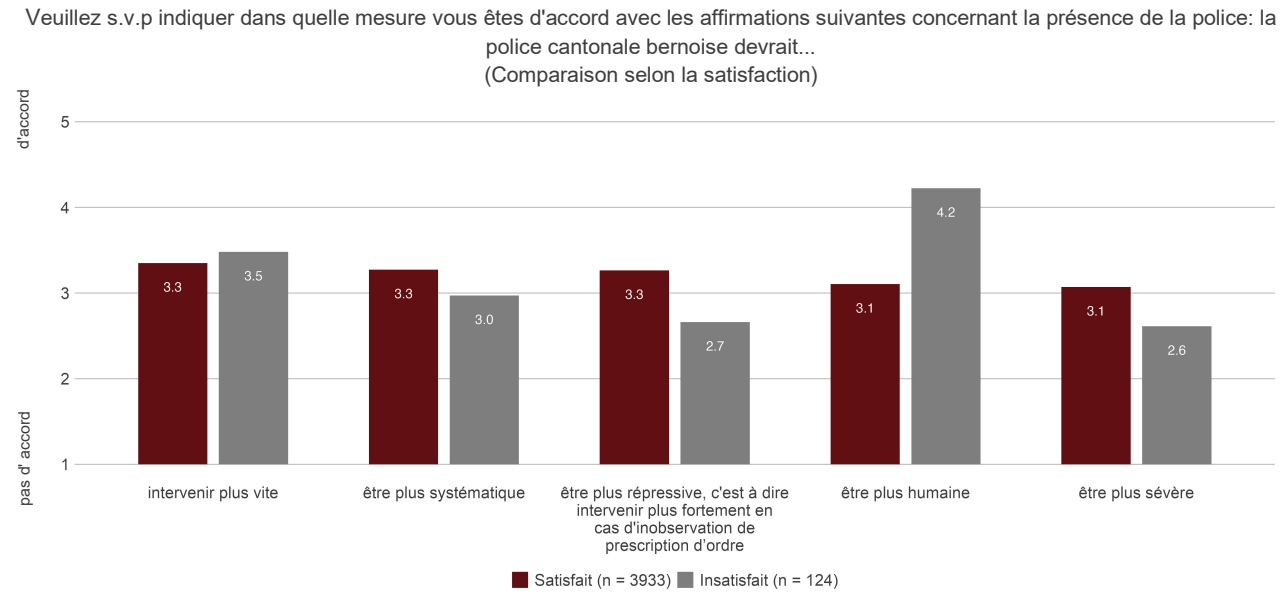

Illustration 23 : Attentes concernant le comportement de la Police cantonale bernoise, comparaison selon le degré de satisfaction

Remarque : Le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu (je ne sais pas) sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

3.7.2 Comparaison selon le lieu de contact avec la police

Enfin, les réponses des *personnes ayant eu ou non un contact avec la Police cantonale bernoise dans le cadre de la circulation routière* et des *personnes ayant eu ou non un contact dans un poste de police* ont été comparées. Aucune différence significative n'a été observée entre ces groupes, ni entre les personnes ayant eu un contact et celles n'en ayant pas eu.

3.7.3 Conclusion concernant les comparaisons transversales

Les personnes satisfaites du travail de la police se sentent plus en sécurité, aussi bien de jour que de nuit, que celles qui sont insatisfaites. Il existe également un lien entre la satisfaction et la perception de la Police cantonale bernoise : les personnes satisfaites ont une perception nettement plus positive de la police. Les personnes insatisfaites souhaitent davantage d'humanité et une intervention plus rapide, tout en estimant que la Police cantonale bernoise devrait être moins répressive. En outre, les personnes insatisfaites souhaitent que la Police cantonale bernoise communique davantage avec les citoyen-ne-s et soit plus facilement joignable. À l'inverse, les personnes satisfaites souhaitent une présence plus marquée des policiers et policières en uniforme.

Contrairement à la satisfaction perçue, le fait d'avoir eu un contact personnel avec la Police cantonale bernoise dans le cadre de la circulation routière ou dans un poste de police ne semble pas influencer la manière dont la Police cantonale bernoise est perçue.

3.8 Comparaison des résultats de l'enquête courte 2024 avec l'enquête de 2021

Déjà en 2021, w hoch 2 avait réalisé une enquête auprès de la population pour la Police cantonale bernoise. La majorité des questions de l'enquête courte de 2024 avaient déjà été posées à l'époque. Cette section compare les résultats des deux enquêtes. Aucune comparaison ne peut être effectuée concernant *le contact avec la Police cantonale bernoise*, car ces questions (voir chapitre 3.5) n'ont pas été posées en 2021.

3.8.1 Sentiment de sécurité

Aucune différence significative n'a été observée en ce qui concerne le sentiment de sécurité. Les personnes sondées se sentaient tout aussi en sécurité durant la journée (voir Illustration 24) et la nuit (voir Illustration 25) en 2021 qu'en 2024, les deux enquêtes affichant des niveaux élevés de sécurité.

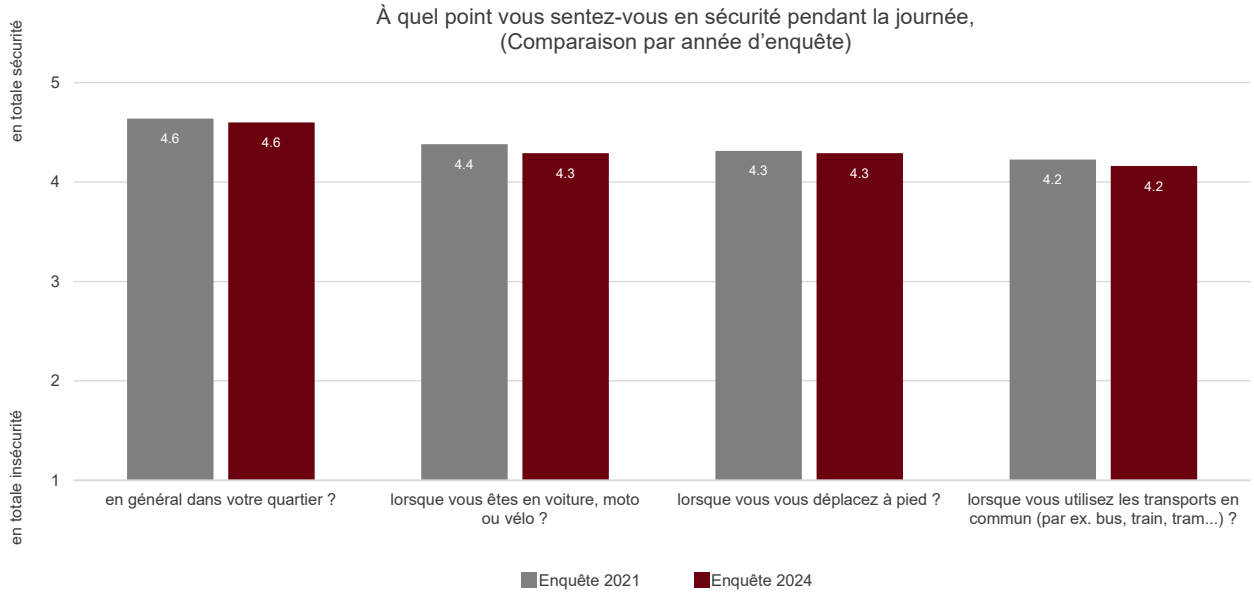

Illustration 24 : Perception de la sécurité pendant la journée, comparaison selon l'année d'enquête

Remarque : Le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes se sentent en sécurité.

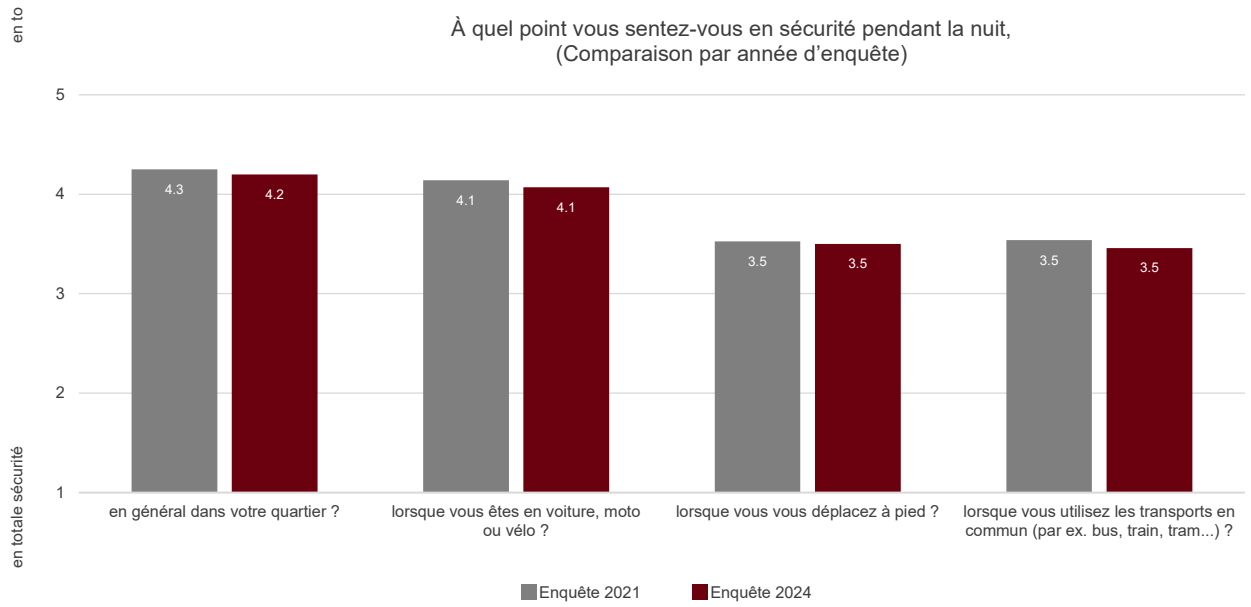

Illustration 25 : Perception de la sécurité pendant la nuit, comparaison selon l'année d'enquête

Remarque : Le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes se sentent en sécurité.

3.8.2 Perception de la Police cantonales bernoise

Comparé à l'enquête de 2021, les participant-e-s de 2024 perçoivent la police un peu plus fréquemment lors d'événements et sur les lieux d'incident. Cependant, un plus grand nombre de participant-e-s avaient déclaré en 2021 percevoir la police lors de patrouilles à pied (voir Illustration 26).

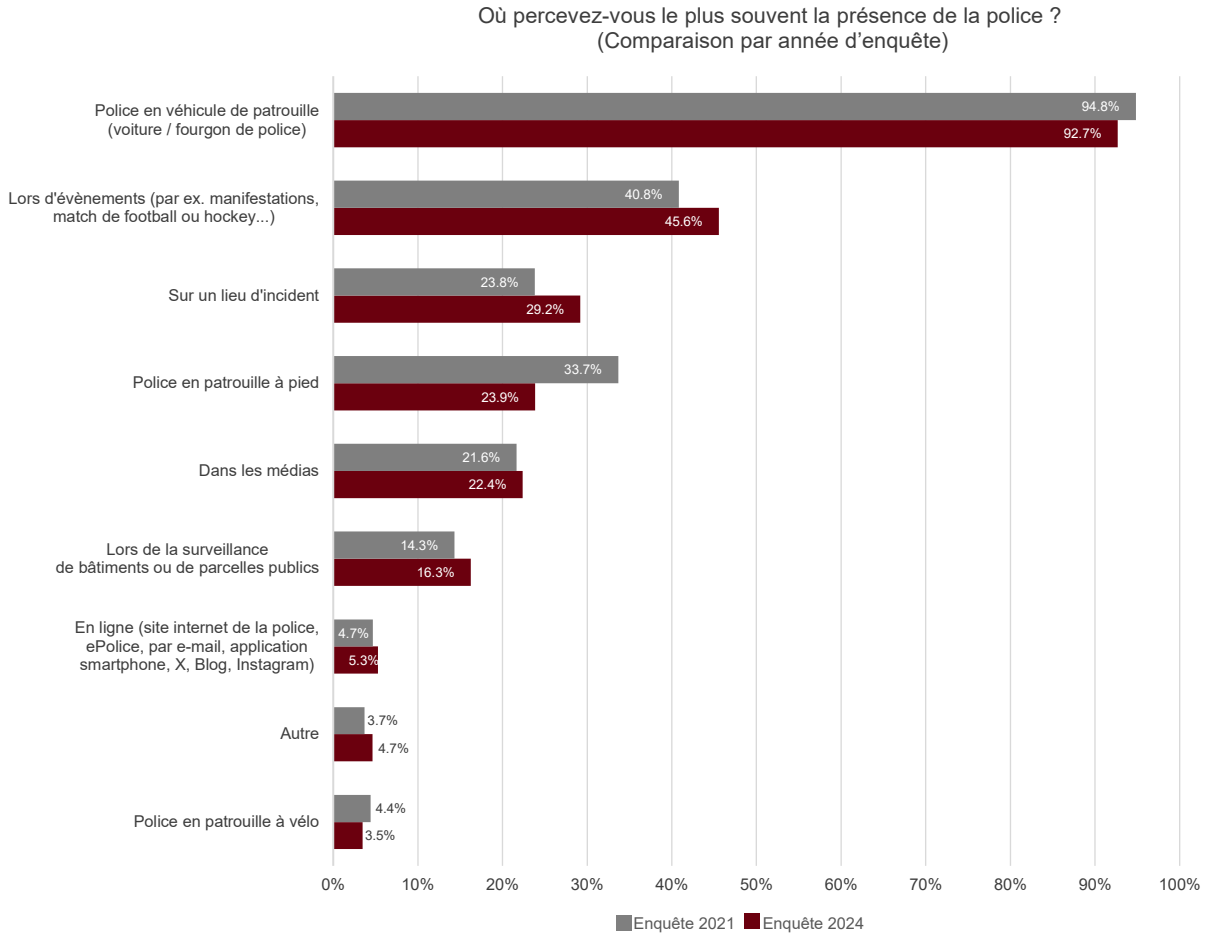

Illustration 26 : Où la police est perçue, comparaison selon l'année d'enquête

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage : plusieurs réponses étaient possibles.

L'évaluation des caractéristiques positives et négatives de la Police cantonale bernoise ne diffère pas de manière significative entre 2021 et 2024 (voir Illustration 27).

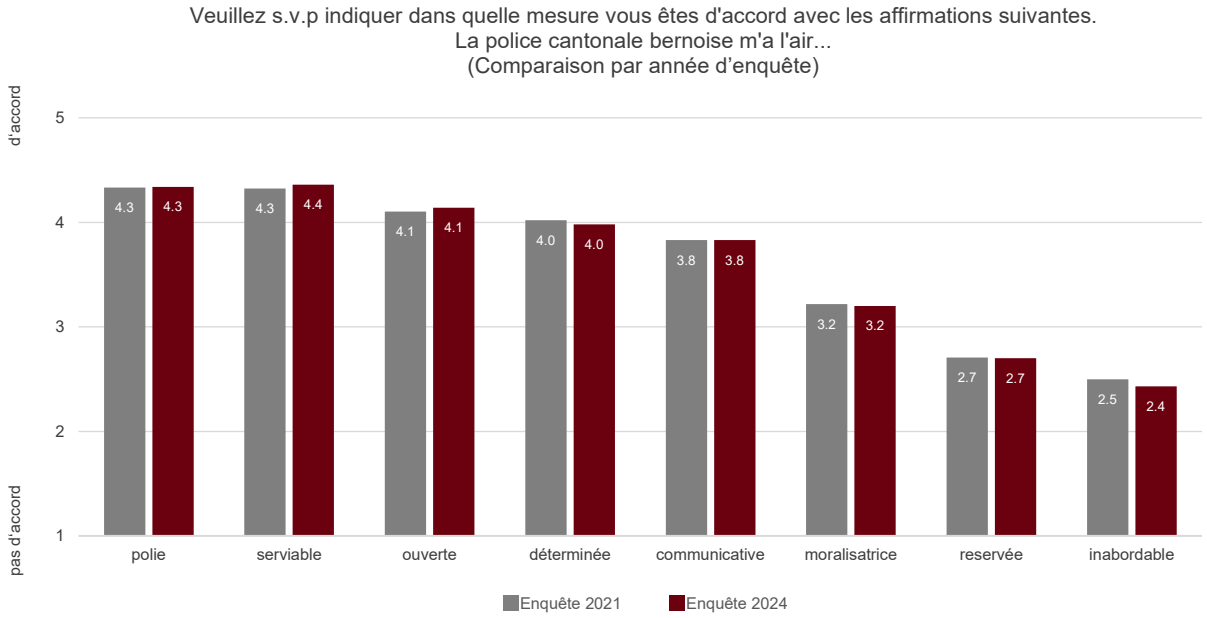

Illustration 27 : Caractéristique de la Police cantonale bernoise, comparaison selon l'année d'enquête

Remarque : Le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

En ce qui concerne la satisfaction à l'égard du travail de la police, les valeurs sont légèrement plus élevées en 2024 qu'en 2021, tandis que la différence concernant la confiance envers la police n'est pas significative (voir Illustration 28).

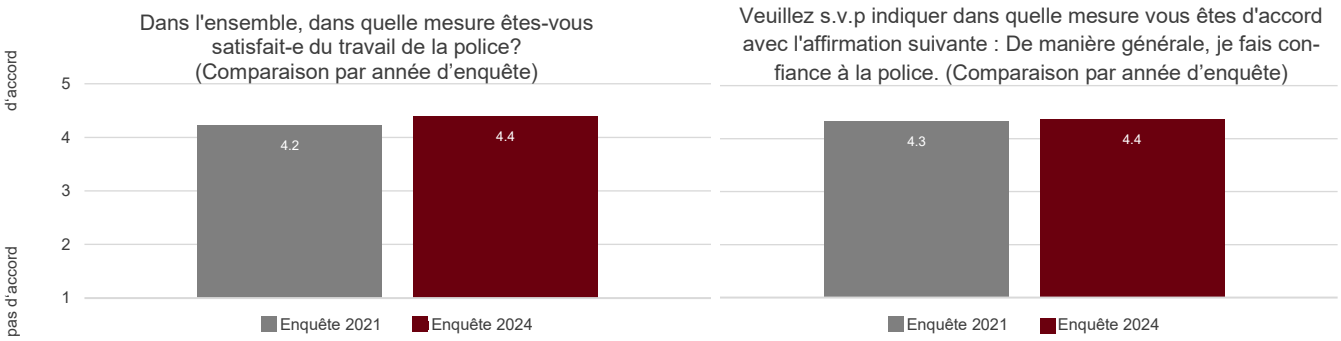

Illustration 28 : Satisfaction avec le travail de la police (à gauche) et confiance en la police (à droite), comparaison selon l'année d'enquête

Remarque : Le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

3.8.3 Attentes concernant la Police cantonale bernoise

Dans l'enquête 2024, l'affirmation selon laquelle la police devrait être plus présente via des policier-ère-s en uniforme a obtenu un peu plus de soutien qu'en 2021. Aucune différence significative n'a été observée pour les autres questions liées à la présence de la police (voir Illustration 29).

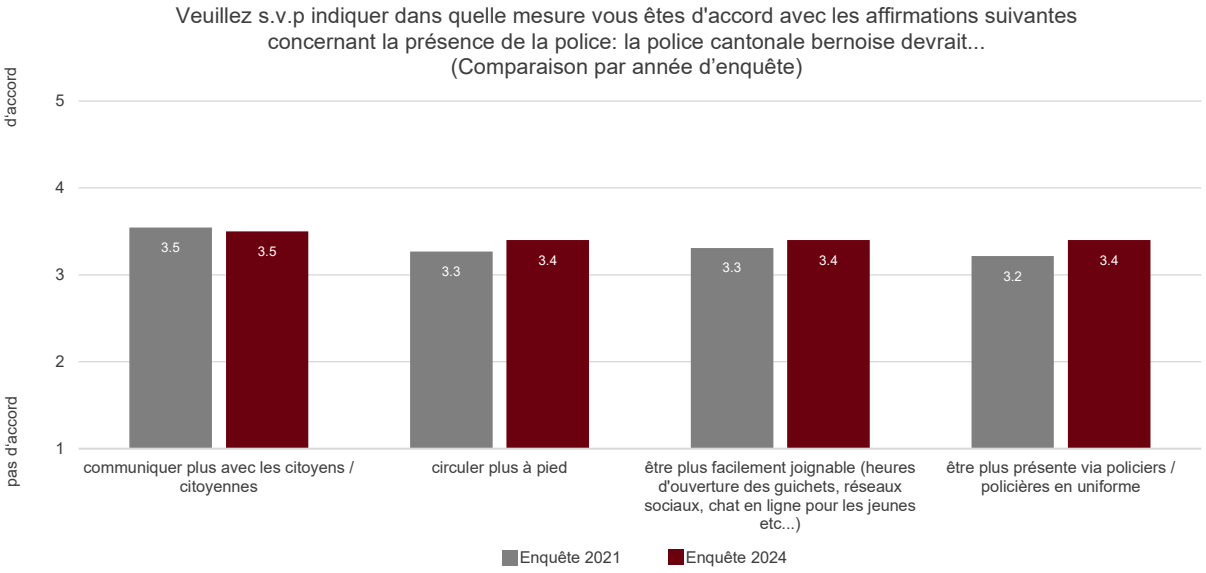

Illustration 29 : Attentes concernant la présence de la Police cantonale bernoise, comparaison selon l'année d'enquête

Remarque : Le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

Lors de l'enquête 2024, les personnes interrogées étaient un peu plus enclines à penser que la Police cantonale bernoise devrait être plus sévère. Un léger effet a également été observé concernant l'affirmation selon laquelle la Police cantonale bernoise devrait agir de manière plus systématique, qui a obtenu un peu plus de soutien en 2024 (voir Illustration 30).

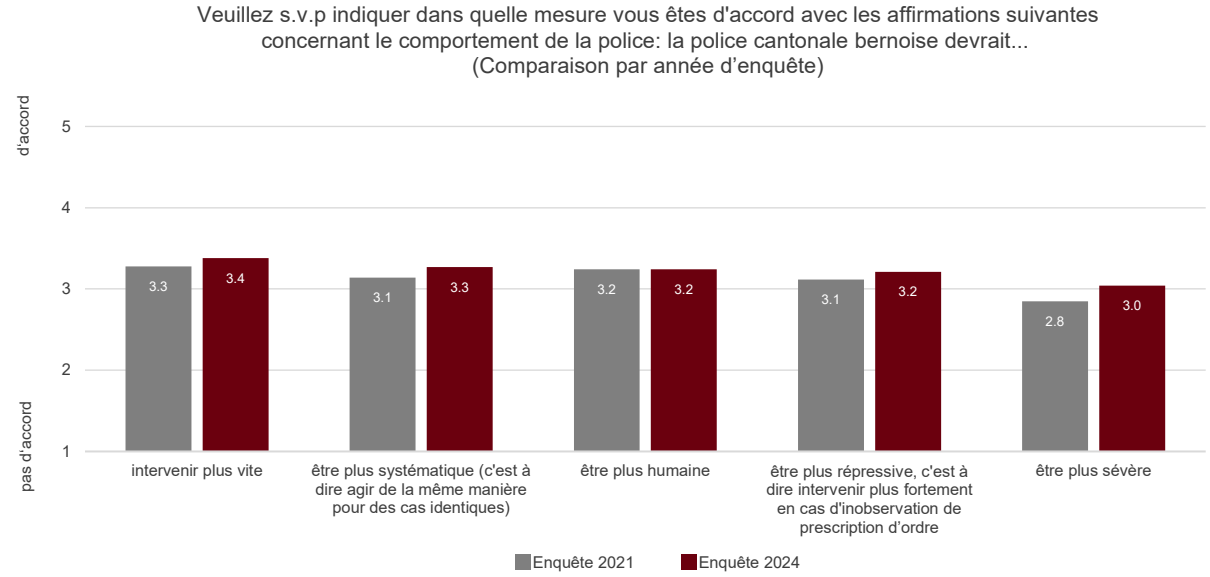

Illustration 30 : Attentes concernant le comportement de la Police cantonale bernoise, comparaison selon l'année d'enquête

Remarque : Le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont d'accord.

Comme montré dans l'Illustration 31, un plus grand nombre de participant-e-s en 2024 qu'en 2021 estime que la police devrait agir davantage dans presque tous les domaines (les exceptions étant les groupes *de personnes turbulentes et impolies, les manifestations et les jeunes bruyants*). Les plus grandes différences ont été observées dans les domaines *des agressions physiques* (+10.7 %), *des agressions sexuelles* (+10.6 %) et *des vols* (+10.2 %). En 2024, moins de personnes qu'en 2021 ont estimé que la police *ne devait pas* agir davantage (-6.4 %).

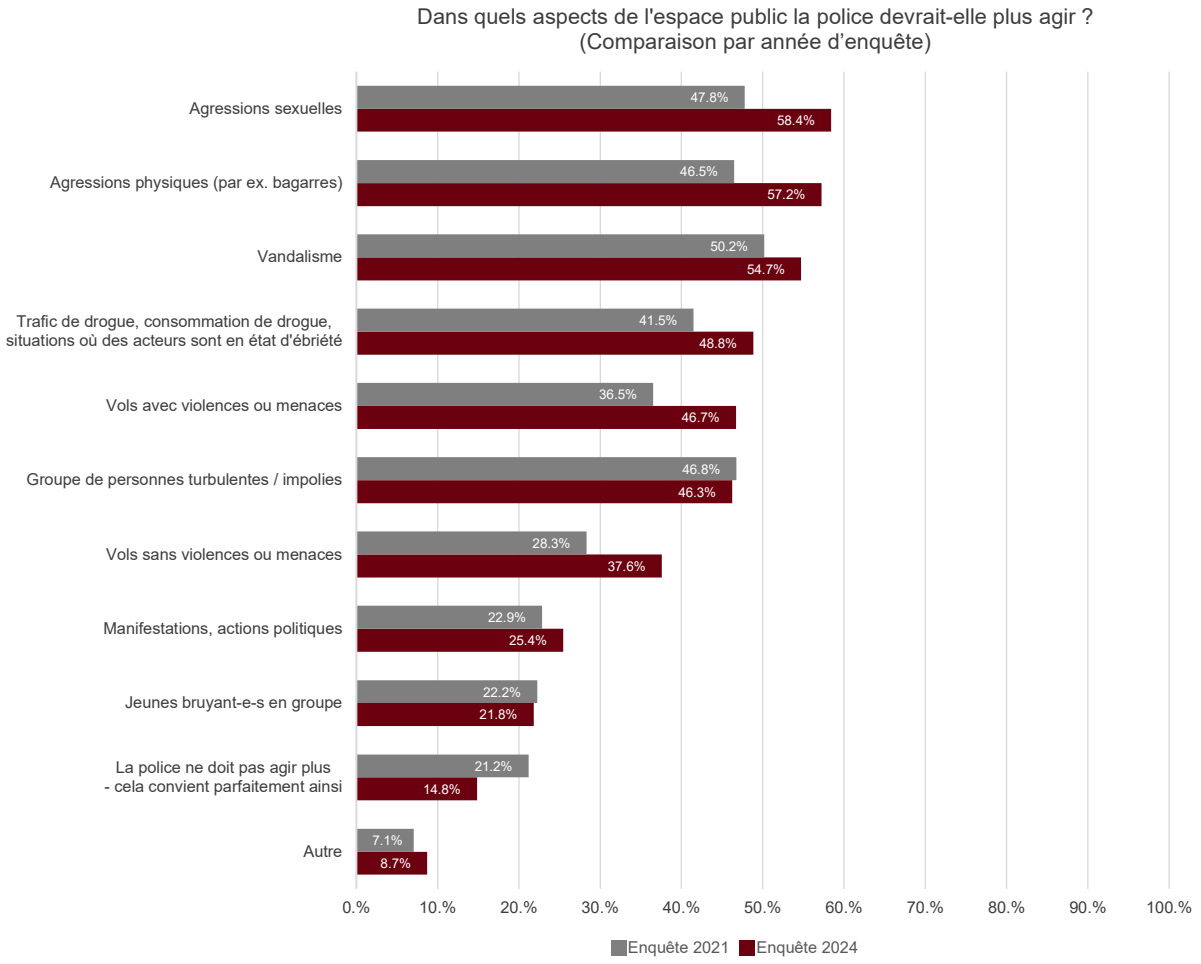

Illustration 31 : Où la police doit agir davantage, comparaison selon l'année d'enquête

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage : plusieurs réponses étaient possibles.

3.8.4 Commentaire final

Tout comme lors de l'enquête de 2021, une attitude positive, de la reconnaissance et des remerciements envers la police sont manifestes dans les commentaires finaux de l'enquête courte de 2024. Les autres thèmes abordés, tels que le comportement de la police, la sécurité routière, les priorités en matière d'action policière, l'insatisfaction vis-à-vis de la politique et de la justice, ainsi que la situation sécuritaire générale, sont également similaires entre les deux enquêtes. Comme en 2021, la majorité des commentaires sont positifs. Toutefois, il existe également des retours mettant en lumière des possibilités d'amélioration.

3.8.5 Conclusion de la comparaison entre 2024 et 2021

La majorité des résultats sont très comparables. Le sentiment de sécurité est presque identique entre les deux enquêtes, et les perceptions ainsi que les attentes sont également similaires. En 2024, une légère augmentation de la satisfaction a été observée par rapport à 2021, de même qu'un soutien légèrement plus important à l'idée que la Police cantonale bernoise devrait être plus sévère et systématique. Les plus grandes différences entre l'enquête courte de 2024 et celle de 2021 concernent le potentiel d'action. Dans presque tous les domaines, une plus grande proportion de participant-e-s en 2024 estime que la police devrait agir davantage. Pour les agressions physiques, les agressions sexuelles et les vols, le pourcentage de personnes demandant plus d'action policière a augmenté de plus de 10 points de pourcentage. En outre, moins de personnes en 2024 ont indiqué percevoir la police lors de patrouilles à pied.

4 Résumé et discussion des résultats

4.1 Résultats généraux

4.1.1 Sentiment de sécurité

Les résultats de l'enquête courte de 2024 montrent que la population bernoise se sent généralement très en sécurité dans les espaces publics, en particulier pendant la journée, que ce soit dans son propre quartier résidentiel ou lorsqu'elle se déplace à pied, en voiture ou dans les transports en commun. Cependant, la nuit, les personnes interrogées ressentent une légère baisse de leur sentiment de sécurité, surtout lorsqu'ils se déplacent à pied ou dans les transports en commun. Dans ces situations, ils semblent se sentir plus exposés le soir ou la nuit. Cela pourrait être dû à des rencontres avec d'autres groupes de personnes à des heures tardives, au fait que les lieux animés en journée sont plus calmes la nuit, ou encore au fait que l'obscurité renforce généralement le sentiment d'insécurité. Il est toutefois important de souligner que, malgré des valeurs moyennes légèrement plus faibles, la majorité des personnes interrogées se sentent encore plutôt en sécurité, voire très en sécurité, même la nuit lorsqu'ils se déplacent à pied ou en transports en commun.

4.1.2 Perception de la Police cantonales bernoise

Les personnes interrogées évaluent très positivement la Police cantonale bernoise : une grande majorité lui fait confiance et est très satisfaite de son travail. Mis à part le fait que la Police cantonale bernoise est parfois perçue comme autoritaire, les participant-e-s la trouvent courtoise, serviable, ouverte, communicative et déterminée. L'affirmation selon laquelle la Police cantonale bernoise serait inaccessible et réservée n'est en revanche pas validée en moyenne. Cette perception positive et cette satisfaction élevée se reflètent également dans les réponses libres facultatives à la fin du questionnaire, où beaucoup plus de points positifs que négatifs ont été mentionnés, renforçant ainsi l'attitude favorable envers la police à travers de nombreux commentaires positifs et reconnaissants.

4.1.3 Attentes concernant la Police cantonale bernoise

Un peu plus de la moitié des personnes sondées pensent que la Police cantonale bernoise devrait plus communiquer avec la population. De plus, une majorité souhaite une meilleure joignabilité et une présence renforcée des policières et policiers en uniforme. Concernant les attentes vis-à-vis du comportement de la Police cantonale bernoise, les résultats sont mitigés. Alors qu'environ la moitié des personnes interrogées estime que la Police cantonale bernoise devrait intervenir plus vite et montrer une tendance à une action plus ferme, les avis sont plus partagés en ce qui concerne d'autres comportements. Certain-e-s souhaitent une attitude plus sévère, plus répressive ou plus humaine de la part de la Police cantonale bernoise, tandis qu'un nombre presque équivalent de personnes interrogées estiment que ces changements ne sont pas souhaitables. Le plus grand potentiel d'action perçu concerne les agressions sexuelles, les agressions physiques et le vandalisme. Dans ces domaines, plus de la moitié des personnes interrogées estiment que la police devrait intervenir davantage. Par rapport à l'enquête précédente, une nouvelle question a été posée sur l'intervention de la police dans le domaine virtuel : un peu plus d'un tiers des personnes sondées estiment que la police devrait être plus active dans ce domaine. Cette proportion importante peut s'expliquer d'une part par l'augmentation réelle de la cybercriminalité (OFS[18,19])et d'autre part par la sensibilisation accrue de la population à ce

[18] https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-societe-information-sport/societe-information/indicateurs-strategiques/securite-confiance/criminalite-numerique.html
[19] https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/criminalite-droit-penal/police/criminalite-numerique.html

sujet, notamment grâce aux campagnes fédérales[20] et à la couverture médiatique. L'analyse des commentaires finaux montre que la population a une perception nuancée du travail de la police, évaluant différemment son action dans divers domaines tels que la surveillance routière et la prévention de la violence.

4.1.4 Contact avec la Police cantonale bernoise

Les réponses à la question sur le contact avec la Police cantonale bernoise montrent qu'environ deux tiers des personnes interrogées ont eu un contact personnel avec la Police cantonale bernoise au cours des trois dernières années. Ce contact a le plus souvent eu lieu dans le cadre du trafic routier. Environ une personne sur six a également eu un contact dans le cadre d'un échange d'informations, que ce soit par une conversation ou une demande de renseignement. Outre le trafic routier, les lieux de contact mentionnés incluent les espaces publics ou le poste de police. D'autres analyses montrent que le contact personnel avec la Police cantonale, bernoise que ce soit en général ou spécifiquement dans le cadre du trafic routier ou au poste de police, n'a pas d'influence sur la perception de la Police cantonale.

4.1.5 Comparaisons transversales

Comme le montrent les comparaisons transversales supplémentaires, il existe un lien entre la satisfaction et la perception de la Police cantonale bernoise ainsi que le sentiment de sécurité. Les personnes qui déclarent ne pas être satisfaites ou plutôt insatisfaites du travail de la police ont d'une part une perception moins positive de la Police cantonale bernoise et se sentent d'autre part moins en sécurité. Il est important de souligner que ce groupe d'insatisfaits représente moins de 3% de toutes les personnes qui ont participé à l'enquête. En raison du mode de collecte des données, il n'est pas possible de se prononcer clairement sur la causalité, c'est-à-dire la relation de cause à effet. En d'autres termes, il n'est pas clair si la perception négative et le sentiment de sécurité plus faible influencent la satisfaction ou si c'est l'inverse.

4.2 Comparaisons entre groupes

4.2.1 Genre

Pendant la journée, aucune différence de sentiment de sécurité n'a été observée entre les genres, mais les résultats montrent que les femmes se sentent nettement moins en sécurité la nuit. Malgré ce sentiment de sécurité inférieur, les femmes interrogées sont tout aussi satisfaites du travail de la police que les hommes et lui font autant confiance. Il n'y a pas non plus de différences entre les genres en ce qui concerne l'effet perçu de la Police cantonale bernoise, les attentes envers la Police cantonale bernoise ou les domaines dans lesquels la police devrait renforcer son action. Le sentiment de sécurité plus faible des femmes n'influence donc pas leur satisfaction, leur confiance, leur perception ou leurs attentes vis-à-vis de la Police cantonale bernoise.

4.2.2 Âge

La comparaison des groupes d'âge montre que les personnes plus jeunes ont des niveaux de satisfaction et de confiance légèrement inférieurs à ceux des personnes plus âgées, bien que ces niveaux restent élevés. L'âge a également une influence sur la manière dont la Police cantonale bernoise est perçue : les personnes plus âgées ont une attitude plus positive envers la Police cantonale bernoise que les plus jeunes. Les plus jeunes ont tendance à percevoir la Police cantonale bernoise comme plus inaccessible, réservée et autoritaire, tandis que les personnes plus âgées la trouvent plus courtoise, serviable, ouverte et communicative. De plus, les jeunes estiment plus souvent que la Police cantonale devrait être plus humaine et juste, et souhaitent moins de répression et de fermeté. Il est possible que ces différences soient liées à une divergence d'opinion politique : diverses études montrent que les personnes âgées sont en moyenne plus conservatrices

[20] https://www.ncsc.admin.ch/ncsc/fr/home/dokumentation/sensibilisierung/sensibilisierung_oeffentlichkeit.html

que les jeunes (par exemple Baier et al. 2011[21]; Wrzus, 2022[22]). Par ailleurs, les personnes plus âgées expriment plus souvent le souhait d'une plus grande présence des policières et policiers en uniforme. En ce qui concerne les domaines dans lesquels la police devrait agir davantage, aucune différence notable entre les groupes d'âge n'a été observée, à l'exception du fait que les personnes plus âgées sont plus souvent d'avis que la police devrait intervenir davantage en cas de vandalisme.

4.2.3 Citoyenneté

Les résultats montrent que les résident-e-s étranger-ère-s du canton de Berne se sentent plus en sécurité que les Suisses la nuit, lorsqu'ils se déplacent à pied ou dans les transports en commun. En ce qui concerne la confiance et la satisfaction, aucune différence n'a été relevée. Cela signifie que les résident-e-s étranger-ère-s font autant confiance à la Police cantonale bernoise que les Suisses. Ils perçoivent également la Police cantonale bernoise comme étant plus ouverte, courtoise, serviable, communicative et déterminée que les Suisses, mais la jugent plus critique en ce qui concerne des caractéristiques telles que l'autorité, la réserve et la distance. Les résident-e-s étranger-ère-s expriment également plus souvent le souhait d'une meilleure communication et d'une plus grande joignabilité de la Police cantonale bernoise. Ils sont aussi plus susceptibles de penser que la police devrait être plus humaine tout en étant plus systématique et intervenir plus vite. Aucune différence n'a été relevée entre les groupes concernant le potentiel d'action de la police.

4.2.4 Arrondissement administratif

La comparaison des districts administratifs montre que les résident-e-s du Jura bernois se sentent un peu moins en sécurité, notamment dans les transports en commun, que les personnes interrogées des autres districts, que ce soit de jour comme de nuit. Les niveaux de sécurité nocturne sont les plus élevés dans l'Oberland bernois et dans le Mittelland bernois, tandis que les valeurs les plus basses se trouvent à nouveau dans le Jura bernois, en particulier dans les transports en commun. À l'exception du fait que davantage de participant-e-s du district administratif de Bern-Mittelland ont déclaré percevoir la police lors de la surveillance de bâtiments ou de terrains publics, aucune différence notable n'a été observée entre les districts, que ce soit en termes de niveaux de satisfaction et de confiance, de perception de la Police cantonale bernoise, d'attentes envers celle-ci ou de contact avec la Police cantonale bernoise.

4.3 Comparaison des enquêtes de 2024 et 2021

À l'exception des questions sur le contact personnel avec la Police cantonale bernoise et une question concernant l'action de la police dans l'espace virtuel, toutes les questions de l'enquête courte 2024 avaient déjà été posées en 2021. Cela a permis de comparer directement les résultats actuels avec ceux de 2021.

Globalement, il ressort que la majorité des résultats sont très similaires. En particulier en ce qui concerne le sentiment de sécurité, des valeurs presque identiques ont été enregistrées par rapport à 2021. Bien que la population se soit moins souvent rendue à l'extérieur ou dans les espaces publics ou les transports en commun en 2021[23] en raison du COVID-19 et des mesures qui en découlaient (par exemple, la fermeture des restaurants ou des clubs), et malgré l'augmentation des infractions au cours des trois dernières années[24], cela n'a pas conduit à une diminution du sentiment de sécurité subjectif, que ce soit de jour ou de nuit.

[21] Baier, Dirk et al. (2011). Kriminalitätsfurcht, Strafbedürfnisse und wahrgenommene Kriminalitätsentwicklung. Ergebnisse von bevölkerungsrepräsentativen Befragungen aus den Jahren 2004, 2006 und 2010, Kriminologisches Forschungsinstitut Niedersachsen, Forschungsbericht Nr. 117.

[22] Wrzus, C. (2022). Wer verändert uns am meisten?. In Werden, wer ich bin: Psychologisches Wissen zur Persönlichkeitsentwicklung (pp. 89-107). Berlin, Heidelberg: Springer Berlin Heidelberg.

[23] Par exemple: Nobis, C. (2021). COVID-19: Veränderung des Mobilitätsverhaltens. Deutsches Zentrum für Luft- und Raumfahrt, Institut für Verkehrsforschung

[24] https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/criminalite-droit-penal/police.html

En termes de perception et d'attentes, les résultats de 2021 et 2024 sont également très proches, bien que certaines différences statistiquement significatives aient été relevées. Les niveaux de satisfaction ont légèrement augmenté en 2024, et davantage de participant-e-s ont exprimé le souhait que la Police cantonale bernoise adopte une approche plus sévère et systématique qu'en 2021.

De plus, en 2021, comparé à 2024, un nombre significativement plus élevé de personnes a déclaré avoir remarqué la police lors de patrouilles à pied. Cette perception accrue des patrouilles à pied en 2021 pourrait être attribuée au fait que la police, durant la pandémie de COVID-19, contrôlait plus fréquemment les espaces publics pour veiller au respect des mesures sanitaires telles que le port du masque, les règles de distanciation sociale et les restrictions de sortie. [25] Comme de nombreuses personnes avaient réduit leurs déplacements et leurs activités de loisirs pendant cette période, il est probable que la présence policière accrue ait été davantage remarquée. Cela a peut-être entraîné une attention accrue même pour les patrouilles de routine dans les espaces publics.

Les plus grandes différences entre l'enquête courte 2024 et celle de 2021 concernent le potentiel d'action de la police. En 2024, une proportion plus importante de participant-e-s estime que la police devrait intervenir davantage dans presque tous les domaines. En particulier, comparé à 2021, davantage de personnes en 2024 pensent que la police devrait intensifier son action dans les cas d'agressions physiques, d'agressions sexuelles et de vols, c'est-à-dire des infractions contre l'intégrité physique. Dans ces trois domaines, une augmentation de plus de 10 points de pourcentage a été observée. Cela peut s'expliquer par la hausse des infractions entre 2021 et 2024, ainsi que par la détérioration de la situation géopolitique, en particulier avec la guerre en Ukraine et le conflit au Moyen-Orient. Toutefois, les réponses relatives au sentiment de sécurité suggèrent que ces événements n'ont eu qu'un faible impact sur la vie quotidienne et le sentiment de sécurité des personnes interrogées. Cependant, ils ont pu contribuer à un sentiment croissant de besoin de protection accrue pour la population.

5 Conclusion et recommendations

La population bernoise continue d'accorder une grande confiance à la Police cantonale bernoise. La satisfaction à l'égard du travail de la Police cantonale bernoise est élevée, et les résultats de l'enquête 2024 montrent même une légère amélioration par rapport à ceux de 2021. La confiance et la satisfaction sont particulièrement marquées chez les personnes âgées, qui expriment un niveau encore plus élevé que les plus jeunes. La haute satisfaction est également soulignée par les nombreux commentaires positifs exprimés dans la section ouverte de l'enquête, où les personnes interrogées ont montré une grande reconnaissance pour le travail de la police.

Les résultats indiquent également que la population du canton de Berne se sent globalement très en sécurité, avec des scores particulièrement élevés concernant la sécurité subjective, tant durant la journée que la nuit. Toutefois, les femmes se sentent moins en sécurité la nuit, en particulier lorsqu'elles se déplacent à pied ou en transports en commun. Des différences régionales existent également en termes de sentiment de sécurité.

La Police cantonale bernoise est perçue très positivement par la population. Elle est considérée comme serviable, polie et ouverte, tout en étant déterminée et parfois moralisatrice. Bien que deux tiers des personnes interrogées la jugent communicative, il existe un souhait exprimé pour une communication encore plus active de la part de la Police cantonale bernoise. Près de la moitié des personnes sondées estiment également que la Police cantonale bernoise devrait intervenir plus vite, et une tendance en faveur d'interventions plus systématiques est observée. Ce besoin a été davantage exprimé par les personnes interrogées de nationalité étrangère que par les Suisses, et plus fréquemment par les personnes âgées que par les plus jeunes. Le

[25] Par exemple, voir les articles publiés dans la Berner Zeitung, le Thuner Tagblatt ou sur Nau.ch

groupe de ceux/celles qui estiment que la Police cantonale bernoise devrait être plus sévère et ceux/celles qui s'y opposent est à peu près équilibré. Néanmoins, une légère augmentation du nombre de personnes souhaitant une approche plus sévère par rapport à 2021 est observée. Le nombre de personnes sondées qui estiment que la police devrait intervenir plus fortement dans les cas d'agressions sexuelles, physiques, de vols et de vandalisme a également considérablement augmenté depuis 2021.

Ces résultats montrent que la population bernoise souhaite toujours une police de proximité, accessible et communiquant activement avec elle. Dans le même temps, il existe un besoin pour une Police cantonale bernoise forte, capable d'intervenir rapidement et de manière systématique, notamment face aux infractions graves. Les commentaires finaux de l'enquête indiquent que la population a une perception nuancée de la police et qu'elle s'attend à ce que des ressources importantes soient allouées à la protection contre la violence, tandis que les infractions mineures devraient être moins prioritaires. Une piste d'action possible serait de renforcer la communication ciblée pour démontrer que la Police cantonale bernoise répond à ces attentes, en particulier dans les cas d'infractions graves.

Le contact personnel avec la Police cantonale bernoise se fait principalement dans le cadre de la circulation routière. Pour renforcer encore cette perception positive et favoriser la proximité avec les citoyen-ne-s, il est recommandé que les policiers/ères adoptent une approche ouverte et amicale dans ces interactions, dans la mesure du possible. Le constat selon lequel les personnes ayant eu un contact avec la police dans le cadre de la circulation routière n'évaluent pas différemment la Police cantonale bernoise de celles n'ayant pas eu de contact montre que cela est déjà bien réussi.

En résumé, le sentiment de sécurité dans l’espace public et la satisfaction à l'égard du travail de la police dans le canton de Berne sont élevés. Cependant, les résultats révèlent également que la jeune génération est légèrement moins satisfaite du travail de la police et a une perception un peu plus critique. De plus, les femmes se sentent nettement moins en sécurité la nuit que les hommes. Des différences dans les niveaux de sécurité ont également été observées entre certains districts. Ces points offrent des pistes pour des actions ciblées.

Il convient de rappeler que le sentiment de sécurité de la population n'est pas entièrement déterminé par le travail de la police. De nombreux autres facteurs, tels que les évolutions sociétales, les changements de normes, l'action de la politique et de la justice, la couverture médiatique et les évolutions des usages médiatiques, influencent également la sécurité subjective et la perception de la Police cantonale bernoise.

Les résultats permettent d'identifier des potentiels d'amélioration. Cependant, il ne faut pas perdre de vue les conclusions principales : dans l'ensemble, la population bernoise exprime une très grande confiance en la Police cantonale bernoise, une grande reconnaissance pour l'engagement des policiers et policières, ainsi qu'un fort sentiment de sécurité.

Wabern, le 31 octobre 2024

Dr. David Weibel
Geschäftsführer
w hoch 2 GmbH

Salome Richard
Wissenschaftliche Mitarbeiterin
w hoch 2 GmbH